



**CAHIER DU CONGRÈS DES 20 ET 21 FÉVRIER 2015 DE
L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE
ÉTUDIANTE**

Version préliminaire du 15 février 2016

Lieu

Maison Zacharie
980 rue Hébert, Desbiens

Heure

Début du congrès le samedi à 9:00

Frais de participation

25\$ (membre) / 38\$ (non-membre)

Transport

Départ de Montréal à 17h00 (Coin Berri/Ste-Catherine)
Départ de Drummondville à 18h20 (125 boulevard St-Joseph)
Départ de Québec à 20h00 derrière la pavillon Desjardins de l'Université Laval

Documents utiles pour le Congrès (disponibles au www.asse-solidarite.qc.ca) :

- Statuts et Règlements de l'ASSÉ
- Code des règles de procédure de l'ASSÉ
- Procès-verbal du dernier congrès de l'ASSÉ (24-25 octobre 2015)

COORDONNÉES DU BUREAU DE L'ASSÉ

2065 rue Parthenais B.P. 383

Montréal, Qc, H2K 3T1

Tél : 514-390-0110

Courriel: webmestre@asse-solidarite.qc.ca

Web : www.asse-solidarite.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	3
PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR.....	5
TEXTES DE RÉFLEXION.....	6
Retour sur la manifestation féministe du 2 décembre à Québec.....	6
Pour une organisation forte et combative!.....	9
Clarifications sur les mandats récents du SECMV.....	21
Réponse aux propositions de Marie-Victorin.....	24
Texte de réflexion: Un Ultimatum toujours d'actualité.....	27
Réflexions de Québec – Anti(Montréalocentrisme).....	32
De l'exclusion à l'union.....	34
LETTRES DE DÉMISSION.....	38
Démission d'Emanuel Guay au poste de Secrétaire aux Communications de l'ASSÉ.....	38
Démission de Frédérick Desbiens du Comité à la Recherche et aux Affaires Académiques de l'ASSÉ.....	39
LETTRES DE CANDIDATURE.....	40
Candidature de Rosalie Rose sur le Comité aux Luttes Sociales de l'ASSÉ.....	40
Candidature de Charles Carrier-Plante au Comité Légal de l'ASSÉ.....	41
Candidature de Kathy Teasdale au Comité à la Recherche et aux Affaires Académiques de l'ASSÉ.....	42
Candidature d'Isabelle Le Bourdais au Comité à la Recherche et aux Affaires Académiques de l'ASSÉ.....	43
BILANS.....	44
Bilan mensuel du Conseil Executif Novembre 2015.....	44
Bilan mensuel du Conseil Executif Janvier 2016.....	45
Bilan – Comité légal.....	47
Bilan du Comité Formation de l'ASSÉ.....	48
PROPOSITIONS.....	49
0. Ouverture.....	49
1. Procédures.....	49
1.1. Praesidium.....	49
1.2. Adoption de l'ordre du jour.....	49
1.3. Adoption du dernier procès-verbal.....	50
2. Accueil des nouveaux membres.....	50
3. Bilans.....	50
4. Plan d'action.....	50
5. Revendications.....	51
6. Femmes.....	51
7. Finances.....	51

8. Élections.....	52
9. Avis de motion.....	52
9.1. Dépôt des avis de motion.....	52
9.2. Traitement des avis de motion.....	52
10. Varia.....	52
11. Fermeture.....	52
ANNEXES.....	53

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

- 0. Ouverture
- 1. Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du procès-verbal
- 2. Accueil des membres
- 3. Bilan
- 4. Plan d'action
- 5. Revendications
- 6. Femmes
- 7. Finances
- 8. Élections
- 9. Avis de motion
 - 9.1 Dépôt des avis de motion
 - 9.2 Traitement des avis de motion
- 10. Varia
- 11. Fermeture

TEXTES DE RÉFLEXION

RETOUR SUR LA MANIFESTATION FÉMINISTE DU 2 DÉCEMBRE À QUÉBEC

*Par le Comité Femmes et Gabrielle Bellemare
(Déposé le 6 janvier 2016)*

« Être féministe [ou proféministe] et s’impliquer dans le mouvement étudiant comporte son lot de contradictions ; le mouvement étudiant, comme plusieurs mouvements sociaux, est marqué par le patriarcat de la société dans laquelle il s’inscrit. L’application de l’analyse féministe en son sein implique donc beaucoup de heurts. » Des militantes féministes, *Tout d’un coup*, CLAC, Hiver 2012

Lors du congrès des 24 et 25 octobre dernier, l'ACSSUM apporte une proposition de blâme très claire au congrès en lien avec le féminisme. Que l'ACSSUM apporte une motion de blâme à l'endroit de l'ASSÉ lors du prochain congrès afin de dénoncer sa participation à la minorisation des enjeux féministes dans les luttes communes. Lors des discussions pendant l'instance, la délégation de l'ACSSUM se fait claire : elle veut, oui, critiquer un acte en particulier (la rédaction du communiqué de presse suite au Rassemblement syndical en éducation) mais surtout remettre de l'avant le caractère sexiste de l'austérité et elle souhaite que cette critique rappelle aux délégations d'agir concrètement contre la minorisation des enjeux féministes à l'ASSÉ. C'est entre autres ce qui influencera le Conseil de Coordination à donner un thème féministe à la manifestation nationale annoncée dans le plan d'action et à recentrer la lutte contre l'austérité dans une perspective féministe. Un débat important a eu lieu dans les instances de l'ASSÉ et l'espoir nous gagne en voyant une si belle récupération d'une critique pertinente en congrès. L'équipe nationale se met en branle, plusieurs associations aussi. Lorsque le Front Commun annonce le report des journées de grève du 1, 2 et 3 décembre, le plan d'action voté en congrès révèle ses failles, mais la manifestation est maintenue, puisque comme le dit si bien le dicton- phare du syndicalisme de combat «Nous ne comptons que sur notre propres moyens».

Bien que les circonstances ne soient pas à notre avantage cet automne, notamment en lien avec un épuisement de la base militante montréalaise, le 5 novembre, qui n'était pourtant pas une journée de grève prévue au calendrier du Front Commun, a su rassembler au dessus de 4000 personnes dans les rues de Montréal. À Québec, le 2 décembre, nous étions autour de 150 (notons aussi que la dernière manifestation nationale de l'ASSÉ à Québec le 26 mars 2014 - en temps de grève, diront certains et certaines - avait réussi à mobiliser six autobus de Montréal). Pour nous, le féminisme ne peut s'arrêter à une proclamation d'idéaux, mais nécessite une mise sur pied d'actions, comme celle de la manifestation et de toute son organisation. Cette pratique mise de l'avant nous permet de travailler dans le concret et de réellement contribuer à une lutte féministe. Il est absolument déplorable de constater que les associations étudiantes membre de l'ASSÉ ont opté pour la récupération d'un mouvement de grève syndicale en éducation, en se disant «tant qu'à être en grève a cause de nos professeurs, on va faire une manifestation». Pourquoi? Parce que cela peut avoir un effet d'absence de mobilisation concrète sur l'enjeu même de la

manifestation. «Si je n'ai pas de mandat de grève à faire adopter pour être présent-présente à la manifestation, pourquoi est-ce que je distribuerai des tracts, pourquoi est-ce que je parlerai de féminisme sur mon campus?» La leçon à retenir encore une fois, est: «ne comptons que sur nos propres moyens». Nous avons aussi constaté que les délais entre l'adoption en congrès de la date de la manifestation et la manifestation en elle-même est semblable pour la manifestation féministe et celle du 5 novembre. En ce sens, on ne peut se justifier collectivement en plaidant le manque de temps d'organisation.

Pour ajouter l'insulte à l'injure, il faut mentionner l'Assemblée Générale de l'AECSL qui en plus d'avoir lieu au même moment que la manifestation, décide de se pencher sur des enjeux dont l'urgence peut certainement être remise en question. Évidemment, la proposition la plus frappante : «Que l'AECSL recommande à l'ASSÉ de recommander à ses membres d'adopter des mandats trolls» est critiquable ne serait-ce que pour les nombreux moments où son application en congrès crée plus de tensions qu'elle n'en enlève. (Rappelons-nous de la proposition troll de l'AECSL de respiration en groupe au congrès des 4-5 avril 2015, en plein point Femmes traitant du sujet très sérieux des agressions sexuelles et de la culture du viol). Ensuite, «Que l'AECSL se positionne contre le camion à slogans/musique lors de manifestation organisé par l'ASSÉ et n'importe quel syndicat utilisant ce dit maudit camion à son», une proposition qui, bien qu'elle se doive d'être débattue en congrès, aurait pu attendre une ou deux journées, selon nous. Par contre, loin de nous est l'idée de faire de l'AECSL la seule association membre «coupable» du manque de mobilisation pour cette manifestation. Toutefois, la tenue de cette assemblée permet en fait de révéler un autre problème qui existe dans le mouvement étudiant à notre avis. En effet, en tant qu'étudiantes féministes, combien de fois sommes-nous confrontées à des choix crève-cœur tels qu'avoir à choisir entre une AG ou une manifestation féministe, une réunion de notre comité femmes locale ou du comité de mobilisation? Soulignons par exemple, la réunion du CRAM du 8 décembre dernier, qui encore une fois mettait les femmes dans cette position inconfortable alors qu'une manifestation féministe non-mixte avait lieu au même moment dans les rues de Montréal (lire ici: les obliger à choisir entre les luttes féministes ou les autres instances de mobilisation). Nous n'accusons aucunement les femmes féministes qui ont décidés de participer à leur Assemblée Générale, mais nous déplorons les décisions (convocation d'AG, de réunions etc..) qui nous mettent devant un choix déchirant; les laisser décider entre hommes ou participer à la lutte féministe.

Pour ce qui est du fameux cafouillage de la location de l'autobus de Montréal, encore une fois nous y voyons plusieurs problèmes. Tout d'abord, le fait que toutes les associations membres s'y prennent à la dernière minute nous inquiète quant à l'importance que ces associations accordent aux enjeux féministes. Ensuite, que cette location de bus soit récupérée pour devenir politique est inadmissible. Une publication sur le groupe du CRAM qui critique le Conseil de Coordination de ne pas louer de bus, sans donner tous les détails, suivi des débats sur «quelle association devrait payer quoi».... ! Tout cela nous montre que ce sont les enjeux de budgets qui ont primés sur la mobilisation de l'évènement. De plus, en tant que militantes ayant débuté notre mobilisation hors Montréal, nous sommes surprises de voir que les associations de la métropole ne sont pas aussi autonomes pour le transport que les militants et militantes de Québec, de la Montérégie ou du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En effet, les militantes et militants hors de la ville de Montréal sont toujours en train d'organiser du covoiturage, location de mini-van, location

d'autobus et plus, utilisant une bonne partie de leur budget. Il nous apparaît donc très choquant de voir le manque d'engouement et la tiédeur des associations membres montréalaises à l'idée de s'impliquer concrètement dans la location d'un seul autobus. L'ombre du montréalocentrisme nous semble particulièrement présente derrière ce refus très clair de la part des associations montréalaises d'encourager les événements se tenant hors-Montréal comme cette manifestation, qui était, nous tenons à le re-souligner, nationale.

Évidemment, notre critique ne se limite pas aux associations étudiantes sur l'île de Montréal. Du côté de Québec, nous avons constaté un épuisement soudain de la base militante (surtout masculine) avec l'arrivée du mandat féministe. La conception de la bannière et l'équipe sécurité a su rassembler une vingtaine de femmes, uniquement, mais ce que nous déplorons, surtout, est la réponse des militants et militantes à la soirée d'affichage. Déjà, depuis le début de l'automne, deux soirées d'affichage ont eu lieu avec succès. La manifestation du 5 octobre a su rassembler 1000 personnes dans les rues de la ville de Québec, alors que la suivante (et celle précédant la manifestation du 2 décembre) a été un échec. Nous comprenons le découragement qu'a apporté ce résultat ainsi que le changement de plan démobilisateur du Front Commun, cependant nous voyons une multiplication de ce découragement lié au thème de la manifestation soit « politiques austères, femmes solidaires! ».

Pour conclure, la lutte que nous menons se doit d'être combattive et féministe et cela se traduit, bien sûr, par des idéaux. Toutefois, au-delà de ceux-ci et malgré les découragements, elle se traduit par des actions. Les actions telles que les manifestations féministes et toute leur organisation font partie de notre lutte. Se contenter d'idéaux et de belles paroles ne nous amènera pas de gains concrets et c'est pourquoi nous souhaitons apporter une réflexion positive au sein de l'ASSÉ pour mieux lutter. Féministes tant qu'il le faudra!

Le comité femmes de l'ASSÉ:

Laura Martin

Raffaella Abbate Félicia St-Arnault

Gabrielle Bellemarre (comité mobilisation de l'ASSÉ)

POUR UNE ORGANISATION FORTE ET COMBATIVE!

*Par le Conseil Exécutif de l'ASSÉ
(Déposée le 18 janvier 2016)*

Bien que notre campagne pour un réinvestissement dans les services publics est loin d'être terminée et que l'issue des négociations du Front commun reste encore incertaine, nous croyons au conseil exécutif qu'il est nécessaire de débiter une réflexion critique sur les dernières tentatives de grève générale du mouvement étudiant, et plus largement sur la mobilisation contre l'austérité que mène l'ASSÉ depuis 2013.

La dernière année fut source de tensions importantes au sein de l'ASSÉ et nous sommes d'avis que nous arrivons à un moment où il faut nommer les problèmes dans l'espoir de retrouver une volonté commune de travailler ensemble. Nous invitons les associations étudiantes à faire part de leurs propres bilans afin de faire avancer les réflexions au sein de l'organisation.

I. Bilan

1.1. Une organisation en transformation

Il nous semble tout d'abord nécessaire de souligner les impacts positifs et négatifs de la grève générale illimitée de 2012 pour le mouvement étudiant. En plus d'avoir été la grève étudiante la plus massive et la plus étendue que le mouvement étudiant québécois ait connu, elle fut également la plus longue et la plus réprimée. Bien que celle-ci se soit conclue par un gain partiel (le Parti Québécois annulant la hausse des frais de scolarité, mais annonçant quelques mois plus tard une indexation de ceux-ci), le modèle du syndicalisme combatif véhiculé par la CLASSE en sort triomphant comme en témoigne l'augmentation du nombre de membres à l'ASSÉ depuis 2012 (35 000 nouveaux membres) au détriment de la débandade des Fédérations étudiantes (plus de 6 désaffiliations pour la FECQ et l'auto-sabordage de la FEUQ).

Depuis 2012, nous assistons donc à une reconfiguration du mouvement étudiant à l'avantage des organisations étudiantes combattives. Les nouvelles affiliations à l'ASSÉ ont transformé en profondeur l'organisation, transformations auxquelles nous essayons encore de nous adapter. Parmi celles-ci, la surreprésentation des associations étudiantes universitaires causée par l'affiliation de modules; le rapport inégalitaire entre les associations étudiantes de Montréal et celles à l'extérieur de la métropole en raison des disparités financières et militantes, ainsi que de l'éloignement; les difficultés à faire respecter les principes féministes; et les difficultés financières chroniques de l'organisation (l'augmentation du nombre de membres ne s'étant pas traduit par une augmentation équivalente des ressources financières au sein de l'organisation, puisque la majorité des affiliations concernent des associations étudiantes modulaires universitaires et des associations étudiantes collégiales en région dont les budgets restent souvent insuffisants pour couvrir les frais d'une affiliation nationale). Ces problématiques ne peuvent être résolues avec précipitation, mais nous sommes confiantes et confiants que nous

saurons collectivement les résoudre. Pour nous, il est clair que cette période d'adaptation participe à expliquer un manque de cohérence à l'interne depuis 2012.

1.2. Backlash post 2012

Les mobilisations radicales sont souvent accompagnées d'un ressac. Les grèves sont souvent un événement de politisation intense pour beaucoup d'entre nous, mais il ne faut pas oublier qu'il en est de même pour les étudiantes et étudiants opposé-e-s à la grève. Depuis 2012, nous faisons face à une droite étudiante plus expérimentée, plus consciente de sa force politique et plus organisée, ce qui rend plus difficile notre mobilisation. Cela est visible par les nombreuses tentatives de désaffiliation ou de désaccréditation organisées par la droite dans les dernières années, difficultés auxquelles s'ajoutent l'épuisement et la judiciarisation de la base militante de 2012.

Ce backlash s'est aussi traduit par l'échec de nombreux votes de grève annuels d'une journée pour plusieurs associations étudiantes. Bien que les cohortes étudiantes ayant vécu 2012 aient maintenant fait place à de nouvelles, au niveau collégial, il serait précipité d'affirmer que ce backlash est derrière nous. En effet, nous sommes d'avis que nous avons sous-estimé l'importance de ce backlash comme peuvent en témoigner les récentes campagnes de reconnaissance de légitimité interne de l'AFESH et de l'AFESPED à l'UQÀM suite au mouvement de grève du printemps dernier. Nous constatons également l'émergence d'un discrédit des principes et pratiques du syndicalisme de combat au sein même de nos rangs qui se traduit notamment par un rejet des outils de mobilisation et par la dévalorisation des assemblées générales en tant qu'espace décisionnel démocratique. Bref, il est de notre avis que ce contexte difficile pour la mobilisation a soulevé des inquiétudes légitimes quant à la capacité organisationnelle de l'ASSÉ à mener des projets politiques et a participé à un désinvestissement militant au sein de ses structures dans les dernières années.

Nous pouvons donc constater que la grève de 2012 a eu des impacts positifs sur l'ASSÉ, puisque de nombreuses associations étudiantes ont décidé de s'y joindre par la suite. D'un autre côté, ces nouvelles affiliations ont entraîné des changements à l'interne qui ont nécessité une période d'adaptation qui ne semble pas encore terminée. Cette grève s'est aussi accompagnée d'un ressac qui couplé à l'épuisement et à la judiciarisation des militantes et militants, a entraîné une démobilisation sur les campus. Bref, avant de s'attarder plus amplement aux campagnes de mobilisation contre l'austérité menées par l'ASSÉ, nous trouvons important de souligner le contexte dans lesquelles elles ont vu le jour.

1.3. Historique de la mobilisation contre l'austérité

Le 6 avril 2013, les associations étudiantes membres de l'ASSÉ votaient au congrès annuel de mettre en branle une escalade des moyens de pression en vue de bloquer les mesures d'austérité et invitaient les organisations syndicales et communautaires à se joindre¹. Déjà l'idée d'une grève sociale ou d'une grève étudiante qui coïnciderait avec les

1 Proposition no. 3 : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/wp-content/uploads/2013/06/resume-des->

négociations du Front commun commence à émerger dans les débats, mais il semble alors encore trop tôt pour les associations étudiantes présentes de déclencher une campagne de grève, alors que l'année 2012-2013 a été particulièrement difficile pour la mobilisation.

Soulignons qu'à ce moment, le mot « austérité » était peu présent dans l'espace public et que les centrales syndicales évitaient soigneusement de l'employer, notamment en raison de la proximité et des espoirs qu'elles entretenaient encore envers le gouvernement péquiste. Malgré tout, notre critique de l'austérité fit petit à petit son chemin sur les campus jusqu'à s'imposer dans le discours public. Le 3 avril 2014, plus de 60 000 étudiantes et étudiants étaient en grève pour participer à la manifestation nationale de l'ASSÉ « Aux riches de faire leur juste part ». Cette manifestation rassembla autour de 10 000 personnes, rejoignant autant la population étudiante que celle communautaire et syndicale. Il s'agissait alors de la plus grosse journée de grève de l'ASSÉ (en dehors des coalitions de grève). Le succès de cette journée semblait confirmer d'une part la légitimité de l'ASSÉ au sein des mouvements sociaux, et semblait d'autre part faire croire que nous commençons à entrevoir la fin du ressac de la grève de 2012. Bref, cette journée avait de quoi nous rassurer sur notre rôle actif dans la lutte contre l'austérité et sur notre capacité à organiser des mobilisations de masse pour en contrer ses effets.

Encore une fois, au congrès annuel qui suit, l'idée d'une grève sociale en marge des négociations des conventions collectives du secteur public refait surface². Or, la proposition est mise en dépôt, faute d'une absence de positions sur la question d'une majorité des associations étudiantes présentes. Le Congrès se prononce finalement en faveur d'une campagne annuelle sur la qualité et l'accessibilité des services publics en exigeant un réinvestissement dans ceux-ci via l'instauration des différentes alternatives fiscales mises de l'avant par la Coalition Main Rouge³.

Bien que la campagne contre l'austérité se précise avec le nouvel angle adopté par le congrès, notamment en ce qui a trait aux revendications, cette proposition ne semble pas amener l'ASSÉ à franchir une nouvelle étape dans l'escalade des moyens de pression. Le moment crucial de l'échéance des conventions collectives du secteur public se rapprochant de plus en plus, plus nous repoussions ce débat, plus nous nous fermions des portes. De plus, nous ne pouvons nier que la campagne contre l'austérité avait été pensée dans la perspective de cette mobilisation syndicale, comme en témoignent les débats en congrès depuis 2013.

L'absence de stratégie claire à long terme, de réflexions quant à la direction que prend notre lutte contre l'austérité, de nos objectifs et de notre rôle lors des négociations qui approchent constituent une erreur majeure dans la poursuite de notre mobilisation. Avons-nous manqué de préparation en marge du congrès ? Nous ne saurions le dire, mais une chose est sûre : un certain sentiment de stagnation de l'organisation émerge et fait douter de la capacité de l'ASSÉ à se

[mandats-du-congres-du-6-avril-2013.pdf](#)

2 Proposition no. 5.1. : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/wp-content/uploads/2014/05/pv-congre%CC%80s-26-et-27-avril-2014.pdf>.

3 Proposition no. 5.2. : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/wp-content/uploads/2014/05/pv-congre%CC%80s-26-et-27-avril-2014.pdf>.

mettre en marche. L'augmentation drastique du nombre de membres aurait-elle transformé l'ASSÉ en un appareil bureaucratique et noyé les visées radicales d'origine de l'organisation ? Voilà des conclusions assez hâtives qui ressortent dans certains réseaux militants et qui expliquent selon nous en partie la volonté de s'organiser en dehors de ses structures en groupes affinitaires, qui certes ne rejoignent pas autant de gens, mais dont les principes n'ont pas à faire l'objet de débats et de compromis. Il est cependant vrai que l'augmentation du nombre de membres demande un travail plus important de la part de l'équipe nationale et des associations étudiantes locales afin de mener à bout des réflexions et de rallier l'ensemble des associations membres autour d'un projet commun, comme en témoignent l'impression grandissante de propositions mises en dépôt en instance.

Toujours est-il qu'à l'automne 2014, la perspective d'une grève sociale est encore discutée au sein de certaines associations étudiantes, mais elle ne fait pas l'objet de débat en congrès. Une autre proposition qui reformule et réitère encore une fois la campagne contre l'austérité est adoptée au congrès automnal⁴, mais elle ne permet pas plus de préciser notre rôle dans le contexte politique. Il est plutôt étonnant qu'aucun débat en congrès n'ait lieu sur la possibilité d'une grève étudiante, alors qu'elle figure déjà dans le plan d'action du groupe militant Printemps 2015. Pour nous, il est assez clair que Printemps 2015 exprimait une volonté de s'organiser à l'extérieur du cadre institutionnel des associations étudiantes, d'où les appels à fonder et à investir des comités de mobilisation autonomes qui partageraient sensiblement le même but : mener une grève étudiante et syndicale au printemps, à l'échéance des conventions collectives du secteur public. Bien que ces comités aient l'avantage de ne pas être soumis à une structure rigide, il est apparu très tôt qu'ils avaient une portée assez limitée sur la masse critique et qu'il devint nécessaire pour Printemps 2015 de passer par l'ASSÉ pour élargir le projet de lutte que le groupe mettait de l'avant. Or, nous devons reconnaître que Printemps 2015 et l'ASSÉ opéraient selon des logiques organisationnelles distinctes et un rythme différent: L'ASSÉ s'est donc rapidement retrouvée coincée entre les attentes des militant-e-s de Printemps 2015 d'une part et les positions du Congrès qui n'allaient pas dans le même sens d'autre part.

Les nombreuses tensions et divisions internes que cette situation a créé résultent selon nous de l'absence d'un débat collectif et démocratique sur la stratégie commune à adopter. Alors que les comités Printemps 2015 poussaient une campagne distincte de celle de l'ASSÉ, celle-ci apparaissait de plus en plus déconnectée de la mobilisation locale et lorsque vint le Congrès du 21 et 22 février, l'ASSÉ était acculée au pied du mur : il n'était plus possible de faire marche arrière, car la campagne de grève était déjà en branle, ce qui rendait le débat tout à fait vain. Le fait même de débattre de ce plan d'action, d'émettre des réserves et des doutes, était vu pour plusieurs comme une trahison.

Pourtant, l'absence d'un réel débat démocratique en congrès sur la question constitue selon nous l'une des raisons de notre échec au printemps et à l'automne à mettre en branle une grève générale illimitée. Le mouvement étudiant était divisé sur les stratégies à adopter et ces divisions

4 Proposition no. 5.1. : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/wp-content/uploads/2014/10/pv-congres-25-et-26-octobre-2014.pdf>.

n'ont pas su être résolues, ce qui a mené à une division des forces sur le terrain, une confusion sur le plan d'action et des guerres intestines à l'interne. Certaines associations étudiantes prévoyaient un jour ou deux de grève, réservant leur force pour l'automne, d'autres prévoyaient faire une semaine ou deux, dans la perspective d'augmenter la pression d'ici l'automne et d'autres se lançaient dans une grève générale illimitée. Bref, l'absence d'unité interne a nui grandement à notre plan d'action.

De plus, le fait que Printemps 2015, contrairement à l'ASSÉ, ne faisait pas entièrement reposer son plan d'action sur des mandats d'assemblée générale a eu pour conséquence de précipiter les associations étudiantes mobilisées vers une grève, sans attendre celles qui l'étaient moins. Rappelons que seulement une association étudiante collégiale membre de l'ASSÉ a réussi à rejoindre le mouvement de grève, ce qui est tout à fait problématique pour notre rapport de force, les Cégeps constituant le nerf de la guerre. Ces tensions ont finalement explosé suite à la diffusion d'un texte de réflexion du conseil exécutif comme peut en témoigner la motion de destitution qui en a découlé. Le congrès de la démission/ destitution a été le point culminant de ces tensions, alors que chaque camp politique s'est refermé sur lui-même, abandonnant toute tentative de dialogue. Lorsque nous sommes entré-e-s en poste à la fin avril, nous n'héritons donc pas d'une situation facile : le Congrès appelait à déclencher une grève à l'automne alors même qu'il y avait un refus de la part des différentes factions politiques de travailler ensemble.

Or, dès la rentrée à l'automne 2015, la majorité des associations étudiantes ayant tenté la grève au printemps ont rapidement constaté un épuisement parmi leurs rangs et un backlash de la droite qui leur a fait douter de leur possibilité d'entrer en grève. Même sur les campus où la grève générale n'avait pas été envisagée, un certain backlash était aussi perceptible. Au conseil exécutif, nous avons également constaté un manque de volonté chez certaines associations étudiantes de mobiliser pour une grève à l'automne, sous prétexte que c'était au printemps que nous aurions dû diriger nos efforts et que ce moment était passé. Sur d'autres campus, il y avait une peur réelle de voir advenir un backlash s'il advenait que la grève soit encore un échec.

C'est donc une fois de plus le manque d'unité à l'interne qui a rendu la tâche bien difficile. Nous avons rapidement constaté au conseil exécutif que nous n'avions pas les moyens de réaliser le plan d'action dont s'était doté le congrès, car il y avait un manque de ralliement de la plupart des associations étudiantes. Il est quand même problématique que les associations étudiantes ont voté à deux reprises (Congrès du 25-26 avril et Congrès du 19-20 septembre 2015) pour cette campagne de grève automnal, mais que le travail nécessaire pour sa réalisation n'a pas été effectué. Cela révèle selon nous d'un désintérêt quant à la campagne politique proposée, et plus profondément d'un détachement vis-à-vis de l'organisation qui peut s'expliquer par l'évolution des divisions politiques au sein de l'organisation depuis 2012, et l'absence de débats pour les résoudre.

1.4. Le travail de l'équipe nationale 2014-2015 et la réalisation des mandats votés en congrès

Le conseil exécutif est prêt à reconnaître que les élu-e-s sur l'équipe nationale de l'an passé ont une part de responsabilité dans l'accentuation des tensions à l'interne. Par exemple, l'association étudiante du cégep de Matane a quitté l'ASSÉ parce qu'elle n'avait eu qu'un contact minimal et irrégulier avec le conseil exécutif de l'époque. De plus, la majorité des problèmes financiers de l'organisation sont dûs à un retard de paiement des cotisations pour l'année 2014-2015, et donc à un manque de suivi des finances. Selon nous, cela pointe vers le fait qu'un traitement inégal des associations étudiantes a eu lieu et que certaines associations se sont senties laissées de côté, voire ignorées, par l'équipe nationale. Dans ces conditions, il est compréhensible que des cercles militants aient senti que le travail de l'équipe nationale ait été déconnecté de leur réalité, et qu'ils se soient organisés en dehors des organisations actuelles. Nous voulons souligner que les membres de l'équipe nationale ont redoublé d'efforts depuis l'automne dernier pour tenter de rétablir la situation. Nous croyons que des liens de confiance ont été rebâtis et solidifiés, mais qu'il reste, bien entendu, encore du travail à faire.

Nous souhaitons cependant mettre en garde les associations étudiantes quant à une interprétation « conspirationniste » du mauvais travail de l'exécutif de l'an dernier. Nous ne pouvons en effet pas nier que tous et toutes aient des visions politiques qui leur sont propres, mais de croire qu'un stratagème politique malintentionné ait été à l'œuvre relève de la mauvaise foi. Après tout, les élu-e-s sur l'équipe nationale sont des militantes et des militants comme les autres, non-rémunéré-e-s pour le travail qu'ils et elles effectuent. Il est normal de faire des erreurs, même si certaines sont plus dommageables que d'autres. Les élu-e-s sur l'équipe nationale ne sont pas des « machines à tout faire ». Il nous semble important de le souligner pour relever la contradiction dans la critique selon laquelle l'ASSÉ aurait connu une bureaucratisation dans les dernières années. Alors que d'une part certaines associations étudiantes adressent cette critique, il y a d'autre part un manque flagrant d'implication de la part des associations étudiantes membres dans la réalisation des mandats votés en congrès, qui finissent par devenir le fardeau des comités et conseils. En témoigne la faible participation aux actions et manifestations organisées par l'ASSÉ cet automne, qui avait pourtant été votées en congrès. Les mandats que nous nous donnons ne sont pas là pour faire belle figure, ils nécessitent la pleine participation de tous et toutes dans leur réalisation. Par exemple, lors du dernier congrès, les associations étudiantes présentes ont décidé de réorienter la campagne de grève générale vers une grève sociale, alors même que nous reconnaissons que nous n'avions pas les moyens de mener une grève prolongée sur nos campus. Le ridicule a toutefois atteint son comble lors de la manifestation féministe contre l'austérité du 2 décembre à Québec qui fut, somme toute, un échec quant à la participation des étudiants et des étudiantes, même si elle faisait partie du plan d'action vers une grève sociale dont s'était doté le congrès. La participation quasi-nulle à cette manifestation a d'ailleurs fait l'objet d'un texte critique du comité femmes de l'ASSÉ que nous vous enjoignons à lire si ce n'est pas déjà fait. Cet échec devrait nous mettre en garde contre le fait de voter des mandats et des positions que nous savons pertinemment ne pas être en mesure de réaliser, mais qui sont radicales sur papier. De tels échecs sont extrêmement démoralisants et épuisants pour les quelques personnes qui se déplacent pour participer aux activités, ainsi que pour les organisatrices et les organisateurs.

Selon nous, l'une des raisons pour laquelle de tels mandats ont été adoptés lors de la dernière session est que nous n'avons pas souhaité affronter les problèmes politiques et stratégiques que notre campagne contre l'austérité a vécu. Certaines délégations ont d'ailleurs critiqué une pression particulière au sein du congrès, à savoir qu'aucune délégation de l'ASSÉ n'oserait voter contre une grève. Nous aurions ainsi choisi de sauver les apparences en adoptant des mandats qui, sur le papier, confirment nos valeurs et nos positions idéologiques, mais qui ne se sont pas manifestés par du travail sur le terrain. Il s'ensuit que l'équipe nationale a dû travailler sous une énorme pression pour réaliser les mandats qui lui ont été accordés. Or, l'équipe nationale n'est pas en mesure d'accomplir les mandats qu'on lui donne si les associations étudiantes ne font pas déjà un travail de terrain, et ce n'est pas non plus son rôle de faire le travail de terrain à la place des militantes et militants au local.

En ce sens, nous souhaitons rappeler que la force de l'ASSÉ, c'est d'abord ses militants et militantes qui travaillent de façon acharnée. Que la raison pour laquelle nous nous rassemblons au sein de cette organisation est pour mettre en commun nos ressources, nos énergies et nos idées pour atteindre des buts communs. Que si nous ne sommes pas capables de retrouver une unité interne et que chacun et chacune se replie sur ses propres positions en se fermant au débat, nous allons perdre la seule organisation au Québec capable d'engendrer des mobilisations de masse reposant sur les principes du syndicalisme de combat. Pour notre part, si nous dédions aujourd'hui autant de temps à cette organisation, c'est que parce que nous croyons en sa nécessité sur le plan politique, et nous espérons que vous partagez également cette opinion.

1.5. Que doit-on en tirer?

En bref, quelles conclusions tirer de ces tentatives de grèves générales au printemps et à l'automne?

1. D'abord, qu'il est nécessaire d'adresser ces enjeux au sein de nos instances démocratiques afin de maximiser les chances de réussite de nos plans d'action. Nous ne sous-entendons pas ici que les débats à l'extérieur de l'ASSÉ, en assemblée générale, ne sont pas démocratiques, au contraire. Nous souhaitons plutôt réaffirmer que les structures démocratiques de l'ASSÉ servent à coordonner nos énergies, à les mettre en commun, afin d'engendrer de véritables luttes de masse. Pour nous, il est aussi du rôle de l'exécutif de l'ASSÉ d'amener ces débats en congrès et d'aider les associations étudiantes à prendre position au niveau local en perspective de ces débats. En ce sens, nous trouvons problématique que le conseil exécutif de l'an dernier n'ait pas fait ce travail politique. Il était nécessaire d'ouvrir un espace politique pour discuter de cette proposition de grève sociale qui revenait sans cesse dans les discussions politiques depuis deux ans et que s'étaient appropriées certaines associations étudiantes. Il serait par contre excessif de jeter tout le blâme sur le manque de travail politique du dernier exécutif, car il est également de la responsabilité des associations étudiantes locales d'amener de tels débats dans les instances de l'ASSÉ, au lieu d'imposer un plan d'action par la bande.

2. Dans un second temps, il faut nous rendre à l'évidence que préparer une grève générale illimitée demande plus de temps qu'une session. Nous nous sommes rapidement rendus compte à l'automne que nos revendications n'avaient absolument pas été assimilées par les étudiants et étudiantes au niveau local et que ce travail aurait dû être fait bien avant de discuter de déclencher une grève. Nous croyons qu'un horizon de deux ans de préparation doit être envisagé lorsque nous prévoyons mener une campagne de grève. De plus, nous pouvons constater que deux tentatives de grève à une session d'intervalle représentent beaucoup trop de travail et que la seconde tentative a bien plus de chances d'échouer si la première s'est soldé sans succès significatif. Rendu-e-s à l'automne, nous pouvions effectivement constater que le momentum avait été perdu.

3. Finalement, notre volonté de mettre en branle une grève sociale reposait sur trop de facteurs sur lesquels nous n'avions pas de contrôle. Nous devons nous rendre à l'évidence que nous n'avons pas d'alliés syndicaux et que la frange syndicale combative était beaucoup plus occupée à radicaliser leurs propres organisations en vue des négociations qu'à s'allier à nous pour mener une grève qui les aurait marginalisée. Malgré notre bonne volonté, nous n'avons donc pas de levier politique au sein des centrales syndicales pour réellement faire bouger les choses. De plus, nous ne détenons pas toutes les informations nécessaires pour déclencher de façon stratégique notre mouvement de grève, notamment en raison de l'encadrement légal du droit de grève syndical et du manque de transparence des centrales syndicales. Bref, nous pouvons conclure sur ceci : ne reposons que sur nos propres moyens.

II. Maintenant, que faire?

2.1. La continuité de la mobilisation contre l'austérité

Comme nous l'avons souligné au début, ce bilan ne vise pas à mettre un terme à notre mobilisation contre l'austérité. Au contraire, il nous semble qu'avec les derniers développements, tout reste encore possible du côté syndical. En effet, la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) a recommandé à ses sections locales de ne pas accepter l'offre négociée par le Front commun et le gouvernement. Plusieurs de ses membres militent pour la tenue de 10 jours de grève générale. La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a aussi appelé à maintenir les moyens de pression. Il semble finalement que de nombreux professeurs et de nombreuses professeures de cégep membres de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) soient insatisfaits et insatisfaites de l'offre et pourraient décider de continuer le débrayage. Si toutes ces personnes devaient continuer leurs moyens de pression (et n'excluons pas non plus les résultats des votes des membres de la FTQ ou de la CSQ), la mobilisation syndicale prendrait un virage très différent de ce qu'on a vu pendant l'automne et l'éventualité d'une loi spéciale deviendrait beaucoup plus concrète. Rajoutons également que le milieu communautaire ne s'essouffle pas et qu'une semaine d'actions et de perturbations est prévue par la Coalition du 21 au 27 février. Comme plusieurs associations étudiantes ont déjà le mandat de tenir des assemblées générales extraordinaires en cas d'adoption d'une loi spéciale, il est nécessaire de réfléchir collectivement à l'appui que nous voulons apporter aux travailleurs et

travailleuses, et plus largement au rôle que nous avons dans le contexte actuel, tout en étant réaliste quant à notre capacité organisationnelle en regard des échecs du printemps et de l'automne 2015. Quelle orientation donner à notre campagne politique d'ici le Congrès annuel ? Cette question devra être abordée sérieusement par les associations étudiantes lors du prochain congrès.

2.2. Les menaces à venir contre l'éducation postsecondaire

Outre la mobilisation syndicale et communautaire, nous disposons de suffisamment d'informations pour formuler quelques pistes de réflexions sur les prochains enjeux sur lesquels l'ASSÉ pourrait se pencher. Rappelons qu'en mars, le gouvernement devrait déposer un nouveau budget et celui-ci devrait être le premier à avoir atteint l'équilibre budgétaire. Toutefois, les réseaux des cégeps et des universités sont soumis depuis au moins 2012 à une pression extraordinaire, avec des compressions qui totalisent plus de 1 milliards de dollars. Depuis déjà deux ans, des services à la communauté étudiante ont été affectés tandis que la qualité des activités d'enseignement et de recherche a été mise à mal. Il semble que la prochaine étape soit de modifier les réseaux des cégeps et des universités afin de continuer la privatisation de l'éducation postsecondaire en douce. Après avoir systématiquement affamé les cégeps et les universités en les sous-finçant, on envisage magiquement de modifier la gouvernance des institutions publiques en s'inspirant de l'entreprise privée afin de « faire plus avec moins ». Toutefois, il ne faut pas se méprendre : ce « plus » consiste en un alignement des cégeps et des universités aux besoins des entreprises privées, ce qu'on nomme l'économie du savoir⁵. En effet, l'austérité n'est pas en soi une fin, mais un moyen servant à privatiser davantage les services publics.

Deux rapports publiés en 2014 semblent appuyer notre hypothèse : le rapport Tremblay-Roy sur le financement des universités et le rapport Demers sur l'offre des cours au collégial.

- Le rapport Tremblay-Roy propose une refonte des règles régissant la distribution du financement gouvernemental aux universités. Si certaines mesures sont intéressantes et qu'elles laissent légitimement croire qu'elles amélioreraient la situation des universités en région et réduiraient la compétition entre les établissements, d'autres recommandations auraient des effets contraires et dramatiques. En effet, le rapport recommande de hausser les frais de scolarité des étudiants étrangers et des étudiantes étrangères afin que ceux-ci et celles-ci fassent leur « juste part ». Non seulement une telle mesure va à l'encontre de nos principes, mais cette hausse s'accompagnerait aussi de réformes administratives qui permettraient aux universités de conserver la totalité des frais de scolarité des étudiants étrangers et des étudiantes étrangères. Comme certaines universités ont un pouvoir d'attraction à l'international beaucoup plus élevé que d'autres (soit McGill, l'Université de Montréal, HEC, Concordia, et dans une moindre mesure, l'UQAM et l'Université Laval), ça ne prend pas la tête à Papineau pour voir que cette nouvelle politique de

⁵ Pour plus d'informations sur l'économie du savoir, lire la recherche produite en 2011 par le CRAA : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/wp-content/uploads/2012/11/recherche-economie-du-savoir-bonne-version.pdf>.

financement des universités accentuerait en fait la compétition internationale que se livre entre elles les universités québécoises. De plus, cela ouvre la porte à hausser et à moduler les frais à l'ensemble de la population étudiante québécoise.

- Encore plus problématique, le rapport Demers propose une refonte complète de la formation collégiale et de l'administration des cégeps pour aligner totalement la mission du réseau collégial « aux besoins d'aujourd'hui », c'est-à-dire les demandes du marché de l'emploi. Ainsi, les établissements collégiaux bénéficieraient de davantage d'autonomie pour créer de nouveaux programmes d'études, mais ces programmes correspondraient en fait à des formations professionnelles courtes basées sur les demandes du marché régional de l'emploi. La recommandation la plus représentative des objectifs du rapport Demers est l'abolition intégrale de la formation générale et son remplacement par une formation « à la carte », où l'étudiant ou l'étudiante choisirait les cours de son choix en fonction de ses intérêts. Ces cours seraient « brandés » selon des compétences jugées utiles pour le marché du travail. Dans le merveilleux monde envisagé par le rapport Demers, nous pourrions donc choisir les cours qui nous plaisent le plus afin de nous réaliser en tant que « ressource humaine polyvalente ». L'éducation, la formation des esprits promût par la formation générale, disparaîtrait. En d'autres mots, alors qu'il revient aux entreprises de former leurs employé-e-s et de maintenir leurs compétences à jour, le rapport Demers recommande de détruire ce qui fait la spécificité des cégeps et demande à l'État d'assumer la formation professionnelle des travailleuses et des travailleurs au profit des entreprises privées.

Nous savons que des comités gouvernementaux sont actuellement en train d'étudier comment appliquer les recommandations de ces deux rapports et leurs travaux sont attendus pour l'été 2016. De plus, le ministre de l'éducation, François Blais, a plusieurs fois dit en entrevue que l'application des recommandations du rapport Demers était sa priorité. Finalement, après près de 5 ans de sous-financement chronique des universités, le timing semble bon pour ramener dans l'espace public la question des frais de scolarité, d'autant plus que, selon les dires des celles et ceux qui ont participé au Sommet sur l'éducation supérieure en 2013, l'indexation des frais de scolarité n'aurait été qu'une mesure temporaire et qu'une nouvelle hausse serait politiquement faisable à partir de 2017 ou 2018. Le rapport Demers, quant à lui, propose un échéancier semblable pour mener la réforme de la formation collégiale.

Bien entendu, il ne faut pas s'affoler, car il est fort probable que les réformes pilotées par le gouvernement soient différentes de celles recommandées par les deux rapports. Par exemple, suite à la levée de bouclier suscitée par le dépôt du rapport Demers, il est possible que le gouvernement maintienne inchangé la formation générale, ou qu'il n'y apporte que des modifications partielles. Toutefois, la menace est sérieuse et nous devons d'ores et déjà nous y préparer. Afin d'alimenter les réflexions politiques et stratégiques, le comité recherche et affaires académiques (CRAA) travaille actuellement sur deux mémoires sur chacun des rapports. Le premier portera sur le rapport Tremblay-Roy et devrait être disponible dès le 1er février. Le second concernera le rapport Demers et sera prêt pour le congrès annuel.

2.3. Le droit de grève étudiant

Un autre enjeu, beaucoup moins connu mais tout aussi urgent, doit faire l'objet de discussion au sein de l'ASSÉ : il s'agit de l'encadrement légal du droit de grève. Les mobilisations de 2012 et de 2015 ont été extrêmement difficiles notamment à cause des injonctions qui ont contestées la souveraineté des associations étudiantes au nom d'un droit individuel à recevoir les cours pour lesquels on a payé. Même si la quasi-totalité des injonctions ont été renversées en cours d'appel, il reste que de nombreux militants et de nombreuses militantes ont vécues des expériences traumatisantes à cause des recours légaux menés par la droite. Le droit de grève a parfois été évoqué par les fédérations étudiantes comme un moyen de donner une assise légale aux assemblées générales qui leur permettraient de se prémunir des injonctions et d'asseoir leur légitimité auprès du gouvernement. Bien que l'intention soit louable, il faut rester extrêmement vigilant et méfiant face à ce projet. Selon les principes de démocratie directe qui animent l'ASSÉ, il serait inacceptable que le gouvernement vienne imposer des conditions à la légitimité et à la légalité de nos décisions politiques. Il faut craindre qu'un encadrement légal du droit de grève réduise en fait la marge de manœuvre dont dispose le mouvement étudiant, voire nuise au syndicalisme de combat promu par l'ASSÉ. En effet, si le gouvernement imposait un référendum électronique ou une convention collective des étudiants et des étudiantes qui délimite les enjeux sur lesquels le mouvement étudiant aurait le droit de débrayer, comme c'est le cas avec le Code du travail où les syndiqué-e-s ne peuvent débrayer que pour la négociation de leur convention collective, nos moyens de mobilisation et d'organisation seraient grandement réduits et toute mobilisation qui serait jugée illégale s'exposerait à des conséquences extrêmement graves.

Or, nous savons que la FAECUM et la CADEUL, les associations de campus de l'Université de Montréal et de l'Université Laval, ont rencontré le ministre Blais pendant l'été durant un BBQ des jeunes libérales pour le convaincre de la pertinence de l'encadrement légal du droit de grève (il est d'ailleurs tout à fait raisonnable de supposer que l'UEQ, quand elle sera formée, défendra un projet d'encadrement du droit de grève et ira faire du lobbying auprès du gouvernement pour concrétiser ce projet). Nous ne savons rien des retombées de la rencontre entre les fédérations étudiantes et le ministre Blais, mais le mouvement étudiant combatif est désormais menacé par une épée de Damoclès, soit de perdre sa marge de manoeuvre et son autonomie si la grève devait être encadrée par la loi. Imaginons le scénario où le gouvernement impose un droit de grève juste avant de piloter les réformes recommandées par les rapports Demers et Tremblay-Roy. Le mouvement étudiant se retrouverait alors en position de difficulté. Conformément à ses mandats, le CRAA produira pour le congrès annuel un mémoire sur le droit de grève afin de donner aux membres un panorama de la question afin de susciter les débats et la prise de position en assemblée générale.

2.5. La prochaine campagne

Suivant ces quelques considérations sur les perspectives de lutte future, comprenons que nous devons démarrer rapidement l'exercice de déterminer en assemblée générale quelle sera la prochaine campagne de l'ASSÉ, et plus largement quelle sera sa prochaine lutte, en vue du

prochain congrès annuel. Nous avons observé que beaucoup de militants et de militantes étaient plutôt fatigué-e-s d'entendre parler d'austérité. Bien entendu, s'il faut continuer de mobiliser sur ces enjeux, par exemple en participant aux activités de la Coalition Main Rouge, nous croyons qu'il est temps d'adopter un nouveau discours tout en revenant aux enjeux et aux principes qui sont plus fondamentaux pour l'ASSÉ : la gratuité scolaire et une éducation libre des impératifs économiques et participant à l'émancipation collective. Bien que les caractéristiques précises de cette campagne sont encore à déterminer, une campagne annuelle portant sur la marchandisation de l'éducation et sur les nouvelles réformes en éducation post-secondaire pourrait bien démarrer l'année 2015-2016.

III. Conclusion

Nous restons convaincu-e-s que seul un mouvement étudiant combatif peut mener une grande mobilisation étudiante et sociale capable de préserver les acquis des réseaux publics collégiaux et universitaires, et de défendre l'accessibilité aux études postsecondaires ainsi que la qualité et l'autonomie académique. Si notre texte de réflexion a proposé un bilan des dernières mobilisations et que nous invitons les membres à mener l'exercice, c'est pour mieux nous tourner vers ce qui nous attend et mettre dès maintenant les premiers jalons vers la victoire.

CLARIFICATIONS SUR LES MANDATS RÉCENTS DU SECMV

*Par Alice Brassard, Arianne Guay, Chanel Fortin, David Jules, Félix Dumas-Lavoie, Jean-Michel, Dépatie-Laforce, Joé Grantham-Charbonneau, Laurence Gauvin-Chapados, Marie Chrysagis, Philippe Chagnon, Rainari Castro-Mejia, Riad A. Hassaine, Karine Laperrière, Sabrina D'Amour, Samuel Nolet, Sarah Amahrit, Thierry Beauvais-Gentile et Zoé Bellehumeur, militantes et militants du SECMV
(Déposé le 23 janvier 2016)*

En vue du dernier congrès de l'ASSÉ, le conseil exécutif a produit un texte alarmant pour dissenter sur le manque de moyens financiers nécessaires à la poursuite des activités de l'organisation. Devant le constat exposé, nous avons résolu de nous pencher sur les causes et conséquences de ce déficit budgétaire, démarche au cours de laquelle nous avons appris que les états financiers de la dernière année n'avaient pas été produits, en plus de nous heurter à un manque de diligence de la part du trésorier, incapable de répondre à nos questions. Bien que nous ayons à plusieurs reprises essayé d'avoir accès aux informations et aux livres de comptes de l'ASSÉ, nous avons été dans l'obligation de déléguer deux personnes pour aller chercher les informations directement au bureau de l'association nationale. Même là, nous n'avons eu accès que partiellement à ce que nous demandions. Dans une logique de transparence, lorsqu'une association membre demande à connaître l'état des finances à l'ASSÉ, l'accès devrait être facile et efficace, sans quoi la prise de décision démocratique quant aux finances est impossible.

Nous voilà donc perplexes. Sans l'état des résultats de l'année 2014-2015, sur quelle base pouvons-nous affirmer que nous manquons d'argent, alors que nous ne savons pas avec précision ni comment ni pourquoi les fonds ont été dépensés? Il n'est pas normal qu'une hausse de cotisations soit proposée, avant même de disposer des informations nécessaires à une refonte budgétaire. Il serait pourtant judicieux, avant toute chose, de faire l'exercice de réflexion sur la façon dont l'argent est dépensé. Il y a assurément des cases budgétaires qui pourraient être réduites, voire supprimées.

Outre le manque de transparence, un autre questionnement soulevé au SECMV concerne le non-paiement des cotisations. Nous avons souvent entendu parler d'associations étudiantes qui n'avaient pas payé leur part à l'ASSÉ, parfois par manque de fonds, parfois par manque de régularité comptable. Notre association a elle-même retardé, délibérément et avec entente avec la permanence de l'ASSÉ, le paiement des cotisations à la session d'hiver dernier, en raison de difficultés financières. Nous comprenons donc mal, en ce sens, dans quelle mesure il serait juste, voire réaliste, de demander une plus grande part de financement aux associations ayant déjà du mal à cotiser à l'ASSÉ. Si, pour le SECMV, une augmentation de 7000\$ est difficilement envisageable, cette situation est la même pour une petite association qui devrait déboursier 400\$ de plus en cotisations. Une hausse de cotisations à l'ASSÉ ne constitue pas une solution pour aider des associations membres à participer au congrès, puisqu'elle n'élimine pas la nécessité d'augmenter leur propres cotisations pour les associations au budget le plus serré. Pour payer la cote haussée à l'ASSÉ, les associations membres devraient, pour la plupart, augmenter leurs

propres cotisations afin de régler la note au national. Ce qui revient finalement au même en ce qui attrait à financer leur participation aux instances.

L'établissement d'un meilleur soutien financier pour le transport et les frais d'inscription aux instances devrait être privilégié. En révisant le budget de l'ASSÉ, nous pourrions, par exemple, attribuer davantage de fonds aux conseils régionaux. Ces derniers pourraient rembourser directement les associations pour le transport ou même coordonner un transport collectif, et ainsi favoriser la participation d'un plus grand nombre de personnes dans la composition des délégations.

Parce que de l'argent, il y en a. Il suffit de chercher du côté des dépenses en trop. Par exemple, en consultant l'état des résultats préliminaires pour l'année 2014-2015, on remarque que les cases budgétaires *Congrès* et *Camps de formation* se voyaient allouer respectivement 6000\$ et 5500\$. En réalité, les montants dépensés s'élèvent à 10 516\$ pour les congrès et à 12 350\$ pour les camps de formation. On peut se demander comment l'exécutif national, ainsi que le conseil central (avant le retour du Conseil de Coordination), ont pu laisser une explosion des cases budgétaires aussi démesurée. Puisque les instances sont financées au $\frac{2}{3}$ par les associations membres, la location de salles à des prix exorbitants ne fait que pelleter le fardeau financier d'une mauvaise gestion dans la cour des associations membres, alors qu'il serait de loin préférable de renouer avec la tenue des instances à l'intérieur des établissements scolaires, ce qui réduit les coûts à la nourriture et au transport. Avant de proposer une augmentation du budget des instances par une hausse de cotisation, nous trouverions approprié de réviser le tir en diminuant le coût et en respectant le budget dûment voté en congrès. Nous rappelons d'ailleurs qu'il nous fait toujours plaisir d'accueillir les instances de l'ASSÉ, lorsqu'elles se tiennent à Montréal, au Cégep Marie-Victorin, sans aucun coût de location pour la salle!

Du côté des "tactiques médiatiques", il faudrait envisager un réajustement des fonds attribués aux communications. Bien qu'il soit désormais courant à l'ASSÉ de diffuser des communiqués via CNW afin de réagir dans les médias dès que l'occasion se présente, cette manoeuvre constitue une dépense inutile dans la plupart des cas. Par exemple, lorsque l'ASSÉ a recours aux services de la société de diffusion pour annoncer une manifestation à quelques jours de l'évènement, il n'est plus rare de lui renvoyer un second communiqué le matin même, rappel tout à fait inutile qui pourrait être exécuté à coût nul via une liste courriel médias comprenant les journalistes et recherchistes. Il est aisé de cibler les journalistes qui s'intéressent à la politique estudiantine et leurs adresses courriel sont amplement accessibles. Précisons que le coût d'une seule diffusion par CNW s'élève à 250\$, et donc qu'en de nombreux cas nous déboursions quelque 500\$ pour relayer la même information. Ce sont là des exemples parmi bien d'autres d'une mauvaise gestion des fonds.

Nous nous devons enfin d'apporter quelques précisions quant à la rétention des cotisations, que nous souhaitons temporaire. Elle est une réponse directe à la politique de filtrage des informations auxquelles les membres devraient avoir accès. Une démocratie directe digne de ce nom ne peut faire l'économie de fournir l'intégralité des renseignements demandés par une personne, cotisante ou militante, qui aspire à formuler des propositions sur les orientations et

l'administration de son syndicat national, d'un conseil régional ou de son association locale, voire simplement d'avoir une opinion éclairée avant de se prononcer sur une question. A contrario, la mainmise sur l'information par un groupe de personnes, aussi élues soient-elles, sert la concentration du pouvoir exécutif. L'ouverture des livres comptables et de l'ensemble des procès-verbaux de l'exécutif serait une bonne manière de rebrousser chemin sur l'avenue de la représentation et de la centralisation. Il serait dès lors envisageable de retourner en assemblée générale pour discuter de la question du transfert de cotisations.

Cela dit, il n'est pour l'instant pas déraisonnable de fournir davantage de ressources au Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal. Nous poursuivons présentement la lutte contre l'austérité et l'appui aux négociations de la fonction publique, conformément aux mandats de notre assemblée générale et selon des orientations similaires à celles du plan d'action dûment adopté au congrès de l'ASSÉ. Si ce dernier a jeté la serviette en cours de route, nous ne pouvons, ni ne désirons aller à l'encontre de la mobilisation pour laquelle nous avons mis tous nos efforts depuis l'hiver dernier. Cela implique de se coordonner avec les groupes et organisations avec qui nous partageons le même combat par des moyens similaires, la grève surtout, à une échelle qui permet une solidarité effective et directe.

Le conseil régional facilite donc la mise en pratique de nos mandats prioritaires, en mettant en commun les efforts et ressources pour mener à bien cette bataille. Nous en profitons donc pour rappeler que les militantes et militants du SECMV sont toujours disposé-es à prêter main-forte pour la mobilisation et le brassage d'idées. Si vous avez besoin d'un coup de pouce, il nous fera plaisir de nous déplacer dans les différentes régions. De plus, pour les associations membres de l'ASSÉ, mais non-membre du CRAM, qui manqueraient de ressources pour organiser des projets militants, n'hésitez pas à nous contacter pour que l'on propose au CRAM de vous aider.

RÉPONSE AUX PROPOSITIONS DE MARIE-VICTORIN

*Par le Conseil Exécutif de la SOGÉÉCOM
(Déposé le 15 décembre 2015)*

Suite à la lecture des propositions envoyées par le SECMV sur assé-support, nous tenons à adresser une réponse aux problèmes que soulève selon nous la dernière.

Dans un premier temps, si le SECMV souhaite stimuler des débats sur la stratégie médiatique de l'ASSÉ ou sur le matériel d'information produit par l'équipe nationale, il nous semble qu'il s'y prend drôlement. Le Coco, comme le Congrès, sont des instances où il est souhaitable de discuter et de préciser les mandats des comités ou du conseil exécutif : pourquoi ne pas avoir participé à donner un mandat plus clair aux membres des comités concernés, plutôt que de prendre d'emblée la posture de la dénonciation face à quelque chose dont nous n'avons tout simplement pas discuté collectivement ? D'ailleurs, ce qui nous semble un peu « absurde », c'est de faire porter à l'équipe nationale ou à l'exécutif la responsabilité de ces choix budgétaires et de souligner à grand traits l'opposition du SECMV, considérant que l'adoption du budget a été soumise en septembre à l'ensemble des associations, qui n'avaient rien à dire sur ces questions à ce moment-là. Il nous semble que ce sont des considérations pertinentes qu'amène aujourd'hui Marie-Victorin et que nous aurions pu en débattre sans passer par une polarisation inutile entre équipe nationale et associations locales.

Dans le même sens, il nous semble franchement malhonnête d'avancer que le texte sur la hausse des cotisations est un « écran de fumée ». Plusieurs considérations y sont amenées, que ce soit au sujet de l'impact de l'inflation sur les dépenses¹; de la hausse du budget du comité légal pour élargir son mandat² ; de la traduction du matériel d'info et des instances pour les membres anglophones ; de même que des réflexions sur le fond d'entraide et les disparités dans le coût des instances selon les associations. L'idée ici n'est pas de défendre la proposition elle-même (nous-mêmes avons adopté une proposition différente et le SECMV peut bien être contre), mais de souligner notre incompréhension devant la rapidité avec laquelle la proposition de Marie-Victorin évacue les questions qui sont soulevées. À ce sujet, le SECMV peut-il aussi indiquer ce qu'il entend par une « excroissance de la permanence » ? Parle-t-on des améliorations apportées aux conditions de travail des employé-e-s ; de la possibilité d'ajouter une personne à la traduction s'il y a une hausse de la cotisation (ce dont les associations n'ont pas encore fini de débattre), ou d'un

1 Les dernières hausses de cotes datent de l'hiver 2006 : une hausse des cotisations avait d'ailleurs été débattue puis rejetée en 2010, et c'est principalement l'augmentation du nombre de membres qui a permis de maintenir l'équilibre budgétaire jusqu'à maintenant.

2 Ce point notamment nous semble ne pas devoir être pris à la légère dans le contexte où l'Université de Sherbrooke a fait une demande d'injonction permanente qui amènera bientôt un premier jugement de cour sur le droit de grève étudiant ; cela pourrait impliquer, dans un avenir plus ou moins rapproché, que le fait même d'être en grève soit passible de sanctions et amener, par la même occasion, des dépenses légales majeures.

autre phénomène qui nous aurait échappé ? Il nous semble que la proposition laisse entendre que quelque chose là devrait provoquer l'indignation, mais sans offrir d'éléments clairs qui permettent de saisir ce dont il retourne.

D'autant plus que, de notre point de vue, la situation n'est pas aussi simple que ne le laisse entendre le SECMV dans son texte de réflexion. Certes, certains postes budgétaires peuvent être réduits. D'autres le peuvent plus difficilement. Le SECMV donne l'exemple des frais d'instances qui dépasseraient les budgets prévus en raison d'une « mauvaise gestion » de l'argent par l'ASSÉ. Or, tant mieux si le SECMV peut louer gratuitement des locaux ; ce n'est toutefois plus le cas pour la majorité des cégeps et universités (dont le nôtre) où il faut payer minimalement pour la sécurité, à laquelle s'ajoutent souvent des frais de location. C'est sans compter les nombreuses institutions qui refusent désormais d'accueillir les instances de l'ASSÉ ; le coût de la nourriture qui a augmenté beaucoup plus vite que l'inflation dans les dernières années ; de même que les problèmes posés par la recherche de locaux à la dernière minute lorsqu'une association accepte de recevoir une instance mais « oublie » d'organiser certains détails logistiques, comme l'hébergement. Ce sont toutes des situations qui amènent des coûts supplémentaires, et qui ne relèvent pas d'une bonne ou d'une mauvaise « gestion » financière, mais de contingences auxquelles toute organisation de congrès se heurte, particulièrement à l'extérieur de Montréal.

Enfin, Marie-Victorin suspend le paiement de ses cotisations tant que l'ASSÉ n'ouvrira pas le « pouvoir exécutif à l'ensemble de ses membres » et appelle à la tenue d'un congrès d'orientation. Le texte de réflexion ne précise toutefois pas ce que signifie une « ouverture du pouvoir exécutif », à l'exception d'un passage qui laisse entendre que l'ouverture des livres comptables de l'ASSÉ pourrait amener Marie-Victorin à reconsidérer son mandat en assemblée (sans préciser si c'est là leur seule condition). Nous laisserons pour l'instant de côté la question de fond qui devra plutôt être discutée en congrès et dans les assemblées générales locales. En revanche, faut-il rappeler à Marie-Victorin que faire partie d'une organisation nationale suppose de prendre des décisions de manière collective et qu'une seule association ne peut imposer sa vision de la lutte ou de l'organisation aux autres en refusant de se conformer aux Statuts et règlements ? Quel sens y aurait-il même à avoir une organisation nationale si plusieurs associations se mettaient à agir de la sorte à chaque désaccord politique ? Il nous semble d'ailleurs que procéder ainsi, c'est faire preuve d'une mauvaise foi d'autant plus grande que le congrès des 19-20 septembre derniers a précisément discuté de la question de refuser de payer ses cotisations pour des motifs politiques, en réprouvant la pratique.

Si le SECMV ne respecte pas lui-même les Statuts et règlements, et qu'il nie ainsi le processus de délibération collective, il est difficile de saisir ce qu'il attend d'un congrès d'orientation. D'ailleurs, comprenons-nous bien : nous souhaitons discuter de plusieurs sujets soulevés par la proposition en question, mais ces débats ne peuvent avoir lieu que si les associations font preuve d'un minimum de bonne foi et de désir d'entente. Or, forcer les décisions collectives par le refus de payer ses cotisations ; multiplier les procès d'intention ; attaquer des comités sans chercher d'abord à préciser leurs mandats ; ce sont des gestes qui témoignent davantage d'une attitude antidémocratique, que d'une volonté d'organisation collective.

À cela s'ajoute finalement de notre côté un certain sentiment d'urgence que nous souhaitons adresser à l'ensemble des associations face au fait que nous n'avons toujours aucun plan d'action collectif pour le printemps et que la mobilisation de cet automne a été somme toute plutôt limitée du côté étudiant. Nommer ce sentiment d'urgence n'est pas une manière de laisser entendre que les débats sur nos structures sont inutiles ou secondaires : nous sommes conscient-e-s que plusieurs éléments des débats des dernières semaines proviennent des tensions non résolues de la dernière année et des réflexions inachevées depuis le congrès d'orientation de 2013, et qu'il importe d'adresser les problèmes qui subsistent. Ceci étant dit, nous nous inquiétons du fait que la majorité des réflexions, débats et propositions partagées sur assé-support depuis le début de la session (et cela se reflète dans les congrès et au CRAM) concernent essentiellement des problématiques internes à l'ASSÉ et traitent très (trop) peu de la mobilisation, de l'état de la situation, de réflexions stratégiques ou d'actions à venir. Or, aussi importantes que soient les questions qui touchent à la manière dont on s'organise, elle deviennent un peu absurdes si elles nous font oublier les raisons pour lesquelles on s'organise ! Et ces raisons sont actuellement bien nombreuses : mesures d'austérité qui continuent de s'additionner avec la pauvreté, la précarité et la souffrance qui les accompagnent ; réformes en éducation qui arrivent à grands pas avec des conséquences possiblement dévastatrices dans les cégeps et une nouvelle hausse des frais de scolarité dans les universités ; jugement sur le droit de grève étudiant qui pourrait rendre plus difficile le recours à la grève ; projets miniers et pétroliers toujours en attente au Québec dans un contexte où la situation environnementale continue de se dégrader à travers le monde ; backlash antiféministe qui se manifeste jusque dans nos congrès (pas que ce soit une première), xénophobie et racisme ambiants face auxquels nous n'avons pas encore fait grand-chose, etc. Faut-il continuer ?

Nous invitons donc les associations à se préparer très activement au prochain congrès durant les fêtes (nous allons nous y mettre nous-mêmes dès qu'on aura fini cette session!) et nous vous mettons en pièce jointe quelques textes intéressants tout en vous invitant à diffuser aussi ceux sur lesquels s'appuient vos réflexions locales.

Solidairement,

Le conseil exécutif de la SOGÉÉCOM

TEXTE DE RÉFLEXION: UN ULTIMATUM TOUJOURS D'ACTUALITÉ

*Par Benjamin Gingras
(Déposé le 14 février 2016)*

Depuis quelques mois, des voix se sont élevées contre la pertinence du journal officiel de l'ASSÉ, l'Ultimatum. Y sont critiqués, entre autres, un trop grand tirage, des sujets mornes et unidirectionnels et un trop grand contrôle du contenu par les « dirigeants et dirigeantes » de l'ASSÉ. C'est dans cette foulée de critiques qu'une nouvelle plateforme médiatique numérique a été annoncée par des militants et militantes de la région de Montréal, celle-ci voulant être un espace où il y aurait choc d'idées et qui servirait entre autres à remplacer un groupe Facebook supprimé par le Conseil exécutif en début de mandat. En tant que membre du comité Journal et en tant que militant qui se méfie profondément des réseaux sociaux en tant qu'espace de débat politique, j'ai cru pertinent d'écrire ce texte de réflexion (en mon nom personnel) afin de présenter des arguments favorables au maintien d'un journal officiel en format papier.

Son histoire et sa raison d'être

D'abord, il me semble important de considérer comment et pourquoi l'ASSÉ s'est dotée d'un journal officiel. Dès le Congrès d'automne en 2001, seulement quelques mois après la fondation de notre association nationale, les associations étudiantes adoptent de créer un journal, bilingue, qui présenterait « l'ASSÉ et les sujets discutés en Congrès et son analyse »^[1]. Nous pouvons même encore lire les premières éditions de l'Ultimatum pour comprendre la mission d'un tel journal. Prenons par exemple un extrait d'un article paru dans la toute première édition : « [L'Ultimatum] comprend des articles subjectifs, certes, mais qui ont l'avantage d'offrir des alternatives à l'idéologie dominante et d'en comprendre les fondements plutôt que d'en remâcher les principes dans des articles objectifs. »^[2]. Ou encore, dans l'Ultimatum de 2003 : « L'information est à la base d'un réel pouvoir. Par la production d'un journal dont le contenu est déterminé par et pour les étudiantes et étudiants (par la pratique de la démocratie directe en Assemblée Générale), l'ASSÉ se dote d'un outil essentiel à la construction d'un rapport de force! »^[3].

Ainsi, il y avait une volonté claire de la part de l'ASSÉ de donner une voix aux revendications, principes et luttes des associations étudiantes telles que manifestées en Congrès, et qui sert à la promotion de ceux-ci à travers le Québec. L'instrument de diffusion de ces positions est donc l'Ultimatum. La grande force de l'Ultimatum était (et est encore) qu'il s'agit d'un journal qui ne s'embourbe pas dans le journalisme de boutique prônant une pseudo-objectivité, mais qui s'affirme ouvertement comme un outil de politisation et de mobilisation. C'est un journal qui offre un contre-discours radical face au pouvoir hégémonique et les médias

de masse. C'est aussi une voix importante du Congrès à l'extérieur des cercles médiatiques, où nous n'avons pas le plein contrôle sur comment notre message est diffusé et repris (nous n'avons qu'à voir le traitement médiatique dont nous subissons dans les médias d'information de masse pour voir comment notre message peut être déformé).

Le contenu de l'Ultimatum reflète les priorités établies démocratiquement par les membres de l'ASSÉ et va donc varier selon la conjoncture politique. Nous n'avons qu'à suivre l'évolution des revues annuelles qui se centrent sur la campagne annuelle (que ce soit sur la ZLÉA au début des années 2000, sur l'endettement étudiant en 2005, pour un réinvestissement dans les services publics en 2006, la hausse des frais de scolarité en 2012, l'austérité en 2013, etc.). Il y a effectivement un comité Journal qui existe depuis la fondation de l'ASSÉ qui est responsable de la coordination des publications. Celui-ci est d'ailleurs redevable au Congrès. Le comité a la responsabilité de synthétiser les positions et revendications du Congrès d'une façon qui est intéressante et mobilisatrice et qui, bien évidemment, respecte la volonté du Congrès en tant que tel. Le comité Journal s'entoure de collaborateurs et collaboratrices pour tous les aspects de son travail (écriture d'articles, correction, révision, graphisme, etc.), ce qui permet de décentraliser l'application de son mandat. Je suis toujours particulièrement heureux quand nous pouvons offrir une telle tribune à un ou une membre qui commence son implication dans le mouvement étudiant. La rédaction d'articles en soi joue un rôle de formation politique qui amène les auteur-e-s à organiser leurs idées, à argumenter, et à approfondir certains sujets. Notons aussi que la maquette de la revue est soumise au vote en Conseil de coordination, ce qui offre la possibilité aux Conseils régionaux de formuler des amendements et de faire valoir des points qui auraient pu être oubliés ou négligés par l'équipe du journal. Et bien sûr, le comité Journal, comme j'ai mentionné, est redevable au Congrès et peut donc être rappelé à l'ordre (motion de blâme, destitution) si un aspect quelconque de son travail est mal effectué. La légitimité du contenu de l'Ultimatum provient de la démocratie directe et de la redevabilité des personnes qui sont élues pour y travailler.

En tant que médium qui offre un contre-discours et qui se veut un outil de mobilisation de masse, il s'en suit logiquement que l'Ultimatum s'adresse à la population étudiante au sens large. On pourrait faire l'argument qu'il ne vise pas en premier lieu les personnes les plus mobilisées et/ou les plus radicales au sein d'une association étudiante. Et c'est là l'une de ses grandes forces! L'Ultimatum n'est pas un lieu de débat entre socialistes et anarchistes, ou entre les gens pro-structures et les gens préférant les groupes affinitaires. Comme j'ai dit, l'Ultimatum vise la mobilisation *de masse*, et s'il était une plateforme de débat entre différentes facettes de l'extrême gauche étudiante (débat qui, entendons-nous, n'intéresse qu'une infime minorité des 80 000 membres de l'ASSÉ), le rôle de mobilisation qui lui a été attribué à sa fondation serait caduc. Un espace de discussion quant aux problématiques existant au sein de la gauche et de l'extrême

gauche étudiante pourrait très bien s'implanter, le milieu militant n'étant pas saturé. Cependant, un espace de discussion ne devra jamais remplacer un outil de mobilisation de masse. Ce sont deux raisons d'être différentes.

La revue de 2015-2016 : entre le souhait et la réalité

Le comité Journal de l'ASSÉ a produit une revue annuelle pendant l'été 2015, ce qu'il fait à chaque année selon le thème de la campagne votée par le Congrès. Dans ce cas-ci, c'était clair : grève générale illimitée en solidarité avec la fonction publique, contre la répression, et pour l'implantation des mesures fiscales pouvant augmenter les revenus de l'État québécois de 10 milliards de dollars. Un défi de taille : il revenait à mes collègues et moi de produire un journal qui saurait appuyer autant que possible la tâche colossale de mobilisation que cette campagne impliquait. Bien qu'un journal ne soit qu'un maillon dans le processus de mobilisation, force est d'admettre que la mémoire militante attribue une part importante du succès de la mobilisation menant à la grève générale de 2012 à la qualité de la revue annuelle publiée avant le déclenchement de la GGI. Nous cherchions donc à accoter ce niveau de qualité pour ce qui s'annonçait être un moment difficile de mobilisation, compte tenu de la terre brûlée lors des grèves du printemps 2015. Ainsi, des acteurs et actrices d'une panoplie de milieux ont été approchés pour l'écriture d'articles, dont des professeur-e-s de CÉGEP, un pompier, une infirmière, et une militante judiciarisée de l'Université Concordia. La revue a d'ailleurs été traduite en anglais, ce qui est la première fois à ma connaissance (bien que des journaux proprement dits aient été publiés en anglais par le passé). La revue était inclusive et transversale, porteuse d'un esprit de solidarité syndicale. C'est l'opposé même du corporatisme.

Beaucoup de revues ont été imprimées et distribuées à travers le Québec. Je réitère: nous étions en campagne de grève générale illimitée, mandat qui nous a été confié par le Congrès annuel en avril 2015. La volonté de publier une grande quantité de journaux a été expliquée dans le courriel contenant la proposition de budget le 4 avril 2015, et pendant la présentation du budget au Congrès en tant que tel. Cela n'était aucunement controversé à ce moment, et les délégations avaient tous les moyens d'amender la proposition de budget et de réduire le montant alloué si elles l'avaient souhaité. Cependant, une fois la revue publiée et distribuée, et les signes d'un désintérêt pour la campagne de GGI étaient très clairs, certaines associations ont dit qu'elles recevaient trop de journaux. Les raisons expliquant le manque d'investissement des associations étudiantes dans la campagne de GGI 2015-2016 mériteraient un tout autre texte de réflexion, mais je vais me contenter de dire que, fondamentalement, dans un syndicalisme combatif, il n'y a jamais trop de tracts ou de journaux, il n'y a simplement pas assez de mobilisation. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'on tente de tisser des solidarités avec les syndicats locaux alliés ou les groupes communautaires près de nos campus : pour un Cégep de 5 000 personnes, 2 000

journaux est loin d'être excessif.

Les luttes sociales à l'ère du numérique : gare aux leurres

Ce qui m'amène au dernier point que j'aimerais aborder, celui du numérique et des réseaux sociaux dans un contexte de mobilisation et de lutte sociale. Il y a des risques extrêmes à miser outre mesure sur une stratégie qui dépend en grande partie des réseaux sociaux. Lorsqu'on partage un texte ou un article et qu'on reçoit beaucoup de « *shares* » ou de « *retweets* », nous avons l'impression que notre article circule abondamment. Cependant, la plupart du temps, les algorithmes qui régissent les réseaux sociaux le confinent dans une bulle de public déjà convaincu assez restreinte. Ainsi, puisque nous avons tendance à sélectionner nos ami-es Facebook et compagnie en fonction de si on est préalablement d'accord avec eux et elles ou non, il y a un risque de repli sur soi, voire de sectarisme dans une telle approche. Cela a comme conséquence potentiellement désastreuse de provoquer un désinvestissement du travail de mobilisation de *terrain* au profit du phénomène de *clicktivism*, où le contact humain, la confrontation d'idées, le dialogue avec autrui et l'opportunité d'écouter pourquoi telle personne est contre la grève et ainsi être capable de la convaincre d'assister à l'assemblée générale voter pour la grève (par exemple), sont délaissés. Le militantisme par les réseaux sociaux est un oxymore, car ce *clicktivism* est une stratégie individualisante, contraire à l'action collective. Oui, c'est plus facile de rester entre nous où on est tous et toutes d'accord et de partager des billets de blogue entre nous plutôt que de sortir du local d'asso avec une pile de tracts ou de journaux et aller faire le tour de la cafétéria à l'heure du midi. L'Ultimatum est, s'il n'est rien de plus, un excellent *prétexte* pour aller voir la population étudiante et leur parler de l'asso et des campagnes en cours. Au moins ils et elles auront un journal intéressant à lire! **Les réseaux sociaux, le 2.0 et tout ça, ne remplaceront jamais le contact humain et le dialogue. Ce sont, par contre, des compléments à un travail de mobilisation sur le terrain.**

J'aimerais conclure en affirmant que je considère que la gauche radicale bénéficie de la multiplication des espaces médiatiques alternatifs. Cependant, j'objecte sérieusement lorsqu'on compare l'Ultimatum à un journal comme La Pravda (le journal officiel de l'URSS). Un journal comme l'Ultimatum sert à mobiliser et à remettre en question le pouvoir en place. La Pravda cherchait à faire exactement le contraire. Le pouvoir à renverser n'est pas la structure de l'ASSÉ, mais bien le gouvernement et les institutions qui le soutiennent.

N'oublions pas qui sont nos véritables ennemis.

Très solidairement,

Benjamin Gingras

Membre du comité Journal de l'ASSÉ (écrivain en son nom propre)

Étudiant en psychologie et membre de l'AFESH-UQAM

[1] Mandat 13.2.8 <http://ancien.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/instances/congres/cahiers/Cahier%20Congr%C3%A8s%2013-14%20octobre%202001.pdf>

[2] CODERRY-SÉVIGNY, Philippe. <http://ancien.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/ultimatum/journal/Ultimatum%20automne%202001.html#3>

[3] COMITÉ JOURNAL. <http://ancien.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/ultimatum/journal/Ultimatum%20automne%202005.pdf>

RÉFLEXIONS DE QUÉBEC – ANTI(MONTRÉALOCENTRISME)

(Déposée le 15 février 2016)

Depuis quelque temps, certaines associations étudiantes montréalaises estiment devoir prendre sur elles-mêmes de dénoncer le montréalocentrisme, fléau qui ferait rage au sein de l'ASSÉ et qui minerait la capacité des régions à s'organiser. L'indignation va même parfois jusqu'à proposer de geler les cotisations prévues pour le national et de les mettre à la disposition des conseils régionaux.

Du point de vue de plusieurs militant-e-s de Québec, cette attitude ne relève de rien de moins que du paternalisme; ces associations semblent oublier le fait qu'à l'automne dernier, le lieu de la plus grande effervescence du mouvement étudiant était situé hors Montréal et que, à Montréal, sous prétexte de fatigue militante, le mouvement syndical a été boudé, sans parler de la manifestation féministe, organisée «en région», par le national, qui n'a pas été jugée suffisamment importante pour le déplacement. Effectivement, se déchaîner à critiquer le féminisme au national tout en le délaissant volontairement nous paraît aberrant. Si l'importance de la mobilisation au local s'avère plus grande que jamais, le contexte politique s'étant apaisé, les associations parties en guerre contre l'exécutif semblent oublier que, justement, l'équipe nationale peut et doit être présente sur les campus et que l'expérience de ses membres, sa vision plus large (à la fois en ce qui concerne le long terme et l'état du mouvement étudiant dans tout le Québec) est un atout à valoriser plutôt qu'à dénigrer.

Certaines problématiques doivent manifestement être adressées et si des associations ont des griefs à faire quant à la structure organisationnelle de l'ASSÉ, qu'elles ne le fassent pas en se posant comme défenseuses des régions, et surtout pas en prenant en otage l'organisation qu'elles disent vouloir réformer pour le mieux. L'emploi de cette stratégie, le chantage, laisse paraître une dynamique que ses idéologues dénonceraient assurément : une affirmation de puissance des grandes associations par la mesure de leur contribution financière à l'ASSÉ. Face à ce genre de pratique, les trois votes en congrès du Cégep de Mont-Laurier semblent valoir beaucoup moins que ceux de l'AECSL, transformant ainsi ce lieu potentiel de discussion et de réflexion en simple expression de rapports de force. Si cette gamique devait réellement être mise de l'avant, nous suggérons le retrait du droit de vote en instance des associations en boycott, que nous estimons être le juste retour du balancier. L'idée d'encourager la désobéissance civile dans des espaces de délibération démocratique et «l'adoption de mandats trolls» sonnent pour nous l'alarme; certaines associations doivent cesser de se poser à la fois comme centre du monde et comme défenseuses des régions. Le montréalocentrisme de l'antimontréalocentrisme nous apparaît comme une relation paradoxale des plus nuisibles.

Le silence des assos hors-Montréal et la prise de parole « rebelle » de certaines sur l'île permet vraisemblablement de comprendre que les associations situées en région sont au plus satisfaites du fonctionnement actuel et au moins qu'elles ne souhaitent pas en faire un cheval de bataille. La complémentarité d'un congrès national où toutes les assos peuvent venir débattre, de comités -dont le comité Journal- où tous et toutes peuvent s'impliquer et de conseils régionaux organisant

des actions, donne à leurs membres l'opportunité de combattre, tant au local qu'au national, le montréalocentrisme (et, surtout, le néolibéralisme). L'indignation d'autres associations relève peut-être plutôt de l'impression d'une perte de contrôle sur le congrès et son exécutif, qui ne se plient plus à leur volonté comme ce fût peut-être déjà le cas avant l'élargissement des structures de l'ASSÉ. Nous touchons peut-être ici le fond du paradoxe. Effectivement, les idéologues spontanéistes s'accordent bien mal à la nouvelle réalité d'une association qui ne peut se déplacer d'un claquement de doigts, tant à cause de l'hétérogénéité de ses positions que par son étendue géographique, et qui nécessite la présence d'un journal «à la ligne dure» que l'on peut distribuer, d'un plan d'action «imposé au local» qui permet de concerter notre escalade des moyens de pression et d'un exécutif «hermétique» qui connaît l'état global des lieux et qui a le temps de s'impliquer sur l'ensemble du terrain. Si certain-es croient pouvoir faire sans ces éléments organisationnels, ils sont d'après nous une condition nécessaire à l'avancement de nos causes. Le paternalisme, les menaces et le mépris doivent cesser : c'est par la solidarité que nous arriverons à inclure un plus grand nombre d'associations motivées par les pratiques combatives de l'ASSÉ et par la lutte que nous vaincrons!

Nous espérons que notre réflexion favorisera la prise de parole des autres associations considérées comme étant «en région».

Louis Gauthier Desmeules (AGECFXG), Simon Marcoux-Piché (RÉSUL), Félicia St-Arnault (AGECFXG), Alex Saulnier (AÉÉA), Lou manuel Arsenault (RÉSUL), Myriam Nadeau (ABEILL), Pablo Inti Eli (AGEECL), Nadhem Saidane (APEL), Raphael Létourneau (RÉSUL), Marie-Philippe Paquet (RÉSUL), Camille Limoge (AGECFXG), Justin Lavoie (ASETIN), Inès Allard (AECSF), Antoine Proulx (AEEH), Claude Cournoyer-Cloutier (AGECFXG), Emmanuel Guay (RÉSUL), Sarah Robinson-Arsenault (AGECFXG), Raffaella Abbate (AGECFXG), Raphael Lapierre (RÉSUL), Naomie Tremblay-Trudeau (AGECFXG), Lény Painchaud (ABEILL), Dominique Gagné-Giguère (AEESPUL), Marilou Landry (ABEILL), Félix Marois (AEEBUL), Julien Jolicoeur-Dugré (AGEEP), Nicolas Pelletier (AEEH), Philippe Pelletier (MÉSUL), André-Philippe Doré, (AÉÉÉA), Félix Étienne (AGEECL).

DE L'EXCLUSION À L'UNION

*Par le conseil exécutif de l'AECSSF
(Déposé le 16 février 2016)*

Avant de passer à toute critique sur ce qui se déroule actuellement au sein de l'ASSÉ, l'association étudiante du cégep de Saint-Félicien trouverait judicieux de partager à l'ensemble des associations membres sa réalité régionale. En effet, le Saguenay-Lac-Saint-Jean possède une dynamique politique complexe, qui, comme plusieurs autres régions, semble être mise de côté depuis maintenant plusieurs mois.

Lutter en terroir jeannois

L'AECSSF se situe au Lac-Saint-Jean, soit à plus de 500 km de l'île de Montréal, ce qui fait d'elle l'association étudiante membre de l'ASSÉ la plus éloignée de la métropole. Elle compte environ 950 membres et a un budget annuel d'environ 38 000 \$. Pour l'instant, nous sommes la seule association affiliée à l'ASSÉ au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans les régions environnantes.

Pour commencer, mis à part le cégep de Saint-Félicien, notre territoire comporte quatre établissements d'éducation supérieure : le collège d'Alma, le cégep de Jonquière, le cégep de Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi.

L'instance nous permettant de rester en contact et de nous coordonner dans nos actions s'appelle la Coalition des Associations Étudiantes du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CAESL). Celle-ci n'est pas un conseil régional de l'ASSÉ étant donné les différences politiques et structurelles des associations de notre région. La CAESL aura quand même permis, à quelques occasions, aux associations étudiantes de notre région de s'aider entre elles. Nous avons pu tenir un camp de formation, organiser quelques manifestations régionales et partager un peu de matériel de mobilisation. Toutefois, bien qu'elle fut en quelques cas utile, plusieurs problèmes existent au sein de l'organisation, ce qui fait en sorte qu'elle est dysfonctionnelle.

De prime abord, la distance entre les établissements rend très difficile pour nous de tenir des rencontres constantes et constructives. L'association étudiante la plus proche du cégep de Saint-Félicien, celle du collège d'Alma, se situe à 85 kilomètres. Ainsi, ces rencontres intersyndicales coûtent en moyenne 50 \$, et ce, seulement en frais de déplacement.

Par ailleurs, les énormes différences politiques et structurelles des associations étudiantes de notre région, qui peuvent parfois être enrichissantes, font en sorte qu'il est compliqué pour nous de s'entendre sur des manières de faire et des revendications communes. Prenons pour exemple l'association du cégep de Chicoutimi, qui s'est récemment voté en exécutif un voyage en Floride afin d'attirer leur population étudiante à l'assemblée générale. À titre indicatif, notre région comporte trois associations étudiantes indépendantes, dont une qui est assez proche de l'AVEQ et une association étudiante affiliée à la FECQ. Dans un tel contexte, parler de

démocratie directe et de syndicalisme de combat peut devenir très compliqué.

Qui plus est, la plupart des associations étudiantes de notre région disposent d'une quantité limitée de militant-e-s, qui doivent mettre une énorme quantité d'énergie dans l'application des mandats de leur association étudiante. Par exemple, à Saint-Félicien, il est souvent très complexe de concorder travail interne et externe sans sacrifier l'un ou l'autre. C'est d'ailleurs principalement à l'exécutif que revient la tâche de mobilisation des membres, étant donné l'absence de comité de mobilisation. De plus, le fait d'être dans une région éloignée fait en sorte que nous avons beaucoup moins d'aide extérieure que d'autres associations étudiantes, que ce soit pour du matériel, de l'information, de personnes, etc. En effet, il nous arrive souvent d'avoir l'impression d'être privé-e-s et isolé-e-s des ressources des grands centres. Cela a donc pour effet d'accentuer la lourde pression sur les quelques militant-e-s locaux de devoir former le bassin combatif de leur association étudiante, qui se voit renouvelé chaque année. Heureusement, l'ASSÉ nous aide à pallier ces difficultés en nous fournissant des ressources, qu'elles soient financières, matérielles ou humaines, et ce, notamment lorsque vient le temps de mobiliser notre population étudiante. Nous constatons aujourd'hui à quel point l'ASSÉ nous a aidé-e-s à acquérir davantage d'autonomie dans nos luttes locales au cours des dernières années.

Bref, s'organiser au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans une perspective de démocratie directe et de combativité, représente un énorme défi. Nous supposons que de nombreuses associations étudiantes doivent partager ces mêmes réalités.

Le montréalocentrisme, à cause là là?

Dans un contexte où à peine plus du quart des membres de l'ASSÉ viennent des régions et que la frange universitaire de l'ASSÉ est principalement constituée d'associations étudiantes montréalaises, il est déjà difficile pour les associations étudiantes régionales de prendre leur place. La tendance qu'ont les associations étudiantes montréalaises à s'appropriier les réalités régionales ne fait qu'amplifier cette difficulté.

Dernièrement, cette pression s'est alourdie. Le syndicat étudiant du cégep de Marie-Victorin (SECMV) et l'association étudiante du cégep de Saint-Laurent (AECSL) ont pris la décision de retenir leurs cotisations, ce qui est en totale contradiction avec les fondements démocratiques de l'ASSÉ. Selon l'article 9.2 des statuts et règlements de l'ASSÉ, chaque association étudiante se doit d'être égale en congrès (trois votes pour une association étudiante collégiale ou facultaire et un vote pour une association modulaire ou départementale). En effet, le SECMV et l'AECSL font actuellement pression directe sur les petites associations étudiantes en contournant le congrès. Cela constitue un retour aux principes de démocratie proportionnelle, pourtant vivement dénoncés lorsqu'ils sont appliqués par les fédérations étudiantes telles que la FECQ et l'UEQ. Dans une telle situation, le poids politique d'un tel moyen de pression devient directement lié à la taille de l'association étudiante. Bien que nous prônions la diversité des tactiques, des moyens de pression aussi drastiques sont généralement employés lorsqu'on fait face à un adversaire et qu'il n'y a pas de possibilité de dialogue. Aussi, ils sont habituellement précédés d'une certaine escalade. Comme ces deux principes n'ont pas été respectés, nous

trouvons cette pratique condamnable.

Devant une telle attaque, nous disons alors : si vous voulez jouer au jeu de retenir vos cotisations, passez-vous de votre droit de vote en congrès! Encore plus, si demeurer dans une association étudiante nationale est un trop grand compromis et qu'utiliser les structures de cette même association n'est pas assez pour faire passer ses positions locales; quittez-la! **Toutefois, ce n'est pas ce que nous souhaitons.** Nous apprécions la capacité du SECMV et de l'AECSL à dynamiser le mouvement étudiant. Nous nous sommes d'ailleurs basés sur certaines propositions adoptées par Marie-Victorin afin d'orienter notre lutte contre l'austérité cet automne, et nous pensons nous inspirer des structures de Saint-Laurent pour la refonte des postes dans nos règlements généraux. D'autant plus, dans une perspective de lutte globale contre l'austérité, une désaffiliation représenterait un pas dans la mauvaise direction. Pour l'AECSF, l'ASSÉ est une organisation hétérogène, rassemblant grandes et petites associations, de grands centres et de régions, collégiales et universitaires; et c'est ce qui fait sa force. Rappelons-le, l'ASSÉ est l'acronyme d'association pour une **solidarité syndicale** étudiante.

Il nous semble totalement légitime que des associations étudiantes plus combatives comme l'AECSL et le SECMV puissent vivre des frustrations en constatant le plus faible niveau de mobilisation de certaines associations membres de l'ASSÉ, notamment celles situées en région. Par contre, au lieu de se refermer et de les menacer, elles devraient les inclure et les aider à atteindre un niveau de mobilisation plus élevé, même si cela peut être long. C'est en étant uni-e-s et fort-e-s que nous obtiendrons des gains concrets et significatifs. Le climat actuel de tensions et de menaces n'est d'ailleurs pas propice pour discuter de nos différences et trouver des solutions afin de pouvoir à nouveau nous réunir autour d'un enjeu commun. Profitons du prochain congrès pour trouver collectivement comment raviver cette entraide qui nous permettra de mener un combat uni contre des mesures de plus en plus violentes face à la population!

L'exclusion des régions, pas question!

L'AECSF se sent présentement exclue des débats concernant les dynamiques montréalaises présentes au sein de l'ASSÉ. Au cours des derniers mois, les seules informations que nous avons reçues sur le sujet sont les deux propositions du SECMV et de l'AECSL ainsi que les textes de réflexion qui ont suivi. Nous étions complètement déconnecté-e-s du contexte qui entourait la problématique, ce qui nous empêchait de bien cerner les enjeux derrière ces propositions. Cette exclusion n'est pas nouvelle et nous réalisons aujourd'hui son ampleur.

C'est seulement il y a quelques jours que nous avons réalisé la gravité de la situation. Après avoir reçu le mandat de Saint-Laurent, nous sommes parti-e-s en quête d'informations afin de mieux comprendre la situation et être prêt-e-s à présenter notre réalité au prochain congrès. Voici le fruit de nos réflexions.

Pour commencer, ce qui se déroule actuellement au Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM) mérite d'être plus largement discuté et débattu. En effet, certaines décisions récemment prises dans cette instance ont une portée inquiétante, plus particulièrement celle liée à la

modification de ses statuts et règlements donnant le droit de vote et de proposition aux groupes affinitaires. Cette proposition, qui a été adoptée suite à un vote très serré, fait en sorte que des collectifs comportant peu de membres et n'étant pas redevables à des assemblées générales ont un poids aussi important lors des prises de décision que des associations étudiantes en comportant des milliers.

Si l'on ajoute à cela que le SECMV a décidé en novembre de retenir ses cotisations et de les verser au CRAM, prétextant notamment ses besoins financiers dans la poursuite de la mobilisation contre l'austérité, alors que le budget annuel de l'ASSÉ prévoyant un montant de 1000 \$ pour cette instance avait été adopté à l'unanimité au congrès annuel. Ainsi, si le CRAM a réalisé quelques mois plus tard qu'il manquait désormais d'argent, pourquoi alors ne pas avoir proposé de modifier son budget dans l'instance appropriée?

De plus, il est difficile de prendre position par rapport aux enjeux urbains lorsqu'ils sont discutés dans des cercles clos. Il semble présentement y avoir chez les associations étudiantes locales des grands centres une culture d'exclusion, qu'elle soit consciente ou non. Aussi, nous craignons, avec la volonté du SECMV et du l'AECSL à vouloir recentrer l'ASSÉ autour des conseils régionaux et des enjeux locaux, ainsi qu'avec l'orientation que semble prendre le CRAM, que ce clivage entre la métropole et le reste des associations membres se creuse.

Avec du recul, nous croyons qu'une dynamique semblable était présente au printemps 2015. Même en tant qu'exécutant-es, nous n'avions pas beaucoup d'informations, alors comment convaincre nos membres sur la pertinence de se joindre à un mouvement de grève générale illimitée? Les seules informations qui nous parvenaient provenaient de l'exécutif de l'ASSÉ et, que d'ironie, des médias de masse! Malgré notre volonté de lutter et de mobiliser nos membres, nous devons nous résigner face au gouffre qui nous séparait du cœur de la lutte. Si une réelle volonté d'établir une communication et d'inclure les associations étudiantes régionales dans le mouvement avait été présente, le mouvement se serait construit avec les régions, au lieu de simplement leur demander de le joindre une fois qu'il était en marche.

Montréal n'a pas besoin des régions pour lutter et faire la grève, cela, camarades, le Printemps 2015 l'a bien montré. Par contre, Montréal a besoin des régions pour gagner, et c'est avec une association nationale forte que nous pourrons nous unir et remporter la victoire contre nos ennemis communs!

Le conseil exécutif de l'AECSF

LETTRES DE DÉMISSION

DÉMISSION D'EMANUEL GUAY AU POSTE DE SECRÉTAIRE AUX COMMUNICATIONS DE L'ASSÉ

Camarades et ami-e-s,

Je vous avise par la présente lettre de ma démission du poste de secrétaire aux communications de l'ASSÉ. Les motifs en sont essentiellement scolaires : j'ai besoin de temps cette session pour compléter d'une part mon baccalauréat et planifier d'autre part mon passage à la maîtrise. Je tiens donc à souligner que ce départ ne traduit pas un désaveu de notre association, mais bien une nécessité d'avoir plus de temps à ma disposition à des fins personnelles.

La conjoncture politique actuelle est particulièrement difficile pour les groupes et mouvements progressistes, mais je suis confiant que l'ASSÉ parviendra à maintenir une posture combative au cours des mois et années à venir – aussi longtemps que des militant.e.s l'investiront et la feront vivre en conformité avec ses principes fondateurs, notre association saura se démarquer par son dynamisme et son intégrité.

Je me permets de remercier au passage l'ensemble de l'équipe nationale pour son travail soutenu cette année, avec une mention particulière aux membres du conseil exécutif avec lequel.le.s j'ai eu un immense plaisir à m'impliquer. Continuons à nous opposer avec la dernière énergie aux politiques d'austérité, au saccage des institutions d'enseignement et à l'offensive généralisée contre le secteur public – c'est avec cette opposition qui nous unit que nous parviendrons à obtenir des gains ensemble et à faire avancer notre cause.

Au plaisir de vous recroiser dans les manifs ou ailleurs,

Emanuel

DÉMISSION DE FRÉDÉRIK DESBIENS DU COMITÉ À LA RECHERCHE ET AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES DE L'ASSÉ

(Déposé le 22 janvier 2016)

Salutations, aux membres de l'ASSÉ,

La présente est pour vous informer de ma démission du comité à la recherche et aux affaires académiques de l'organisation. Ma décision arrive après un long moment de réflexion qui m'a permis de prendre le pouls de mes intentions et de mes objectifs à court-terme et moyen-terme.

Tout d'abord, je dois admettre qu'à la suite de cette automne tortueux, m'a motivation quant au mouvement est à son plus bas. Mais, ce n'est pas exactement là que s'arrête mon raisonnement. Au cours de la dernière session, j'ai résolu de me concentrer sur mes études, l'importance desquelles j'ai longtemps sous-estimé l'importance. Finalement, des difficultés financières me poussent aussi à devoir me trouver un emploi rémunéré.

C'est pour ce cocktail de raisons que je vous annonce m'a démission. Je le fais, néanmoins, en toute solidarité du mouvement social auquel participe l'ASSÉ et des causes qu'il défend.

En tout respect de ceux et celles qui continueront la lutte,

Frédéric Desbiens

Étudiant en science politique et philosophie

LETTRES DE CANDIDATURE

CANDIDATURE DE ROSALIE ROSE SUR LE COMITÉ AUX LUTTES SOCIALES DE L'ASSÉ

Déposée le 29 janvier 2015

Bonjour Camarades,

la présente lettre est pour vous informer de mon intérêt pour le comité aux luttes sociales de l'ASSÉ. Je suis actuellement étudiante en Animation et recherche culturelle à l'UQÀM et ce, depuis maintenant deux ans. L'implication militante a depuis quelques années été au centre de mes préoccupations et c'est dans le but de continuer dans cette même voie que je dépose aujourd'hui ma candidature pour l'année 2015-2016.

L'année 2012 a été, pour moi comme pour plusieurs, le début de l'implication concrète. Puis, à mon entrée à l'université, j'ai pris part au comité mobilisation de l'AFÉA, alors que j'étais inscrite en Études théâtrales. Mes expériences de militante ont pris d'autres dimensions lorsque j'ai pris part à plusieurs tournées de mobilisation dans les Cégeps et universités, m'impliquant de façon informelle dans la campagne contre l'austérité menée alors et aujourd'hui encore par l'ASSÉ. Entre-temps, suivant mon entrée au programme dans lequel j'étudie actuellement, j'ai participé activement, mais également de façon informelle, à la mobilisation à l'AFELC. C'est en étant élue sur le comité formation de l'ASSÉ en 2014-2015 que j'ai poursuivi mon implication et cette expérience ayant été plus qu'enrichissante, elle justifie d'ailleurs en partie mon envie de m'impliquer à nouveau sur un comité de l'association nationale.

Émerge de mon cheminement scolaire une préoccupation certaine pour le milieu communautaire, et être élue me donnerait la chance d'agir directement dans ce milieu, tout en me permettant d'en apprendre davantage sur celui-ci. Faire partie du comité aux luttes sociales me permettrait de participer au maintien des liens entre l'ASSÉ et les organismes externes oeuvrant dans le milieu communautaire, ainsi qu'avec le milieu syndical. Dans le contexte actuel où les luttes sont menées sur tout les fronts, une cohésion entre toutes ces sphères est plus qu'importante. Plus encore qu'avec les différents acteurs et différentes actrices entre eux et elles, il est nécessaire d'unir les luttes sur différents plans : féministe, contre le racisme, les discriminations et bien d'autres.

Solidarité

Rosalie Rose

CANDIDATURE DE CHARLES CARRIER-PLANTE AU COMITÉ LÉGAL DE L'ASSÉ

Déposée le 9 février 2016

À qui de droit,

Par la présente, j'aimerais vous signifier mon désir d'intégrer le Comité légal de l'ASSÉ.

Au courant des deux dernières années, j'ai eu l'occasion de m'investir dans le processus d'auto-organisation judiciaire auquel se livrent les militant-es à la suite d'arrestations de masse. En étant judiciairisé, j'ai découvert une nouvelle dimension de la vie militante dont on parle peu, et qui m'a interpellée au point où j'ai décidé d'en faire l'objet de mon mémoire de maîtrise.

Si je n'ai jamais été impliqué au plan national, ni même au sein de mon association étudiante facultaire, l'AFESH, je cumule des expériences militantes significatives au sein de l'Association étudiante aux études avancées de sociologie (AEEAS), mon association modulaire, ainsi qu'au sein de la Commission populaire sur la répression politique (CPRP).

Je pense avoir les compétences nécessaires pour assister le Comité légal dans sa mission de support des militant-es arrêté-es, en collaboration avec les membres actuelles du comité ainsi qu'avec tout-e autre militant-e intéressé-e à participer à un effort de lutte contre la judiciarisation.

Cordialement,

Charles Carrier-Plante

Candidat à la maîtrise en sociologie, UQÀM

CANDIDATURE DE KATHY TEASDALE AU COMITÉ À LA RECHERCHE ET AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES DE L'ASSÉ

Déposée le 16 février 2016

Camarades,

Par la présente, je soumetts ma candidature au comité à la recherche et aux affaires académiques.

Mon premier contact avec le mouvement étudiant fut à l'automne 2014 lorsque je me suis présentée à ma première assemblée générale puis aux diverses activités organisées par l'association tel que l'ABC de la mobilisation, atelier sur le consentement et la culture du viol et les read-in. C'est de là qu'un vif intérêt envers les différentes luttes sociales et les enjeux politiques apparut. Durant le printemps 2015, de plus en plus intéressée par le mouvement étudiant, je me suis mise à l'action : occupation du Conseil d'administration, piquetage, manifestation nationale du 2 avril 2015 et manifestation locale du 1^{er} mai 2015. La part la plus importante de mon implication à ce moment était via de la mobilisation «1 on 1» ma sphère sociale.

Depuis mon arrivée à Montréal, je me suis impliquée sur différents comités du SECMV durant la session A-2015. Suite au congrès du 24-25 octobre 2015, j'ai rejoint l'équipe du CRAA d'abord en tant que collaboratrice puis en étant élue par intérim au CoCo du 3 novembre 2015. Je me suis penchée sur la question des lois spéciales au Québec en fin d'année 2015 et sur le rapport Demers en ce début d'année ainsi que plusieurs autres projets. Présentement j'étudie au Collège de Maisonneuve où j'aide à la coordination du comité femmes, du FRAC et je participe au comité de mobilisation de la SOGEECOM.

Le comité à la recherche et aux affaires académiques m'intéresse particulièrement puisque selon moi, la recherche à l'ASSÉ est au cœur d'un argumentaire fort et bien étayé. Il est primordial pour se prononcer tout comme pour faire valoir son point de vue d'avoir une connaissance approfondie de l'enjeu duquel on veut débattre. De plus, il s'agit de se donner les moyens nécessaires afin de mieux informer la population étudiante en s'appropriant les données recueillies et en se basant sur des faits réels plutôt que sur des prémisses au contenu superficiel et peu pertinent. Je suis consciente qu'il ne s'agit pas de là une mince tâche, cependant ce n'est pas la motivation qui me manque. En effet, je suis reconnue dans mon milieu comme étant une personne persévérante ayant une capacité d'adaptation et d'amélioration exceptionnelle, qualités qui me seront utiles pour équivaloir le niveau de performance des travaux précédents. De plus, sachant que le matériel produit par le CRAA doit être accessible à toutes et tous, je crois pouvoir être utile quant à la vulgarisation des recherches produites par le comité.

Solidairement, Kathy Teasdale

CANDIDATURE D'ISABELLE LE BOURDAIS AU COMITÉ À LA RECHERCHE ET AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES DE L'ASSÉ

Déposée le 16 février

À qui de droit,

Je signifie par la présente mon désir de rejoindre le comité à la recherche et aux affaires académiques. (CRAA)

J'ai eu la chance de m'impliquer au sein de mon association modulaire (AEMSP-UQÀM), ce qui m'a permis de constater l'importance du travail de recherche dans le quotidien militant. Lorsque le mouvement étudiant dispose d'une connaissance élargie des enjeux qui le touche, il n'en est que mieux armé. C'est donc dans l'objectif de contribuer à ce travail de recherche que je désire rejoindre le CRAA.

J'ai eu la chance de m'impliquer au sein de mon association modulaire (AEMSP-UQÀM), ce qui m'a permis de constater l'importance du travail de recherche dans le quotidien militant. Lorsque le mouvement étudiant dispose d'une connaissance élargie des enjeux qui le touche, il n'en est que mieux armé. C'est donc dans l'objectif de contribuer à ce travail de recherche que je désire rejoindre le CRAA.

J'en suis maintenant à ma deuxième année au baccalauréat en science politique. Mon goût pour la pensée politique m'amène cependant à me pencher sur des travaux de plus en plus théoriques. Cette propension à l'égaré peut, j'en ai peur, m'éloigner de l'action (ce qui est particulièrement ironique considérant ma passion pour Arendt).

C'est donc dans un désir plein de candeur de concilier l'action politique avec le travail de réflexion que j'ose espérer rejoindre les membres du comité, afin de les épauler au maximum de mes capacités dans leurs tâches.

En vous souhaitant, à tous et à toutes, une journée excessivement agréable. Solidairement,

Isabelle Le Bourdais.

BILANS

BILAN MENSUEL DU CONSEIL EXECUTIF NOVEMBRE 2015

(Déposé en décembre 2015)

Ce mois-ci, le conseil exécutif, en collaboration avec les différents comités, a travaillé sans relâche pour que le mandat de grève sociale, adopté lors de notre dernier congrès, ait la plus signification la plus large possible. En ce qui concerne le nouveau matériel de mobilisation, 2 ultimatums express, un spécial “grève sociale” et un spécial “manifestation féministe” ont été produits par le Comité Journal et distribués largement. Également, des tournées ont été effectuées suite aux invitations de différentes associations étudiantes universitaires pour parler de notre syndicat étudiant. En effet, plusieurs campagnes d’affiliations nationales avaient lieu sur des campus tels que l’UQAC et l’UQAT, et l’ASSÉ a été appelée à expliquer la différence entre son mode de fonctionnement (principes fondamentaux, démocratie directe, etc.) et celui des deux autres nouvelles associations étudiantes universitaires, soit l’UÉQ (Union Étudiante du Québec) et l’AVEQ (Association Pour une Voix étudiante au Québec). A ce sujet, et suite à la nouvelle reconfiguration du mouvement étudiant, notamment avec la “mise en dormance” de la FEUQ (Fédération Étudiante Universitaire du Québec), il serait pertinent de prendre très bientôt des positions en congrès en ce qui a trait à notre posture face à ces associations.

Le 5 novembre dernier a eu lieu la manifestation nationale de l’ASSÉ, sous le thème “Nous savons que nous ne sommes pas seul-e-s”. Des gens de tous les horizons se sont joints à nous, pour revendiquer d’une même voix un réinvestissement massif dans les services publics. Également, nous avons appuyé la manifestation en solidarité avec les palestiniens et palestiniennes organisée par PAJU-Montréal le 29 novembre dernier et celle de la manifestation de la Coalition Main Rouge, dont nous sommes membres, qui a eu lieu le 28 novembre dernier. Plusieurs étudiantes et étudiants étaient au rendez-vous!

Également, nous nous sommes attelés, avec l’aide inestimable du Comité Femmes, à l’organisation de la manifestation nationale féministe du 2 décembre sous la thématique “Politiques austères, femmes solidaires!”. Tout, dans l’organisation de cette dernière, a été fait par des femmes, et principalement par des militantes de la région de Québec, de la confection de la bannière à la composition de l’équipe sécurité. Malheureusement, dû au fait que bien peu d’associations étudiantes étaient en grève suite au report de la grève du Front Commun, il n’y a eu qu’un rassemblement au point de départ de la manifestation. À ce sujet, une lettre de réflexion va bientôt être envoyée par le Comité Femmes sur ASSÉ-SUPPORT. Pour le reste, c’était jour de grève pour le communautaire, à Québec.

Pour conclure, n’oublions pas le camp de formation qui a eu lieu à Val-David les 21 et 22 novembre derniers. Co-organisé par le Comité Formation et le Conseil exécutif, ce dernier a été relativement populaire considérant les courts délais dont nous disposions. Nous avons constaté, surtout, que la majorité des participantes et des participants étaient de nouvelles militantes et de

nouveaux militants de toutes les régions du Québec, ce qui est extrêmement réjouissant. C'est grâce à de tels événements, de l'auto-formation continue, grâce à nos efforts associatifs et individuels que notre rapport de force se maintient. Continuons d'apprendre, continuons de lutter, continuons d'apprendre à lutter, c'est ainsi que nous rassemblons au quotidien les forces nécessaires pour maintenir la pression contre le programme austéritaire du gouvernement libéral et que nous assurons une continuité dans notre mobilisation.

Solidarité, combativité, et bonne fin de session!

Le Conseil Exécutif de l'ASSÉ

BILAN MENSUEL DU CONSEIL EXECUTIF JANVIER 2016

(Déposé le 15 février 2016)

Le mois de janvier a été un mois chargé en mises au point post-fêtes et post-automne pour le Conseil Exécutif et l'équipe nationale. Un événement malheureux est toutefois venu ternir ce dernier: la démission d'une de nos permanences syndicales. C'est donc le cœur gros que nous nous sommes mis à la recherche d'un remplaçant ou d'une remplaçante. Le Conseil de Coordination ayant eu lieu le 23 janvier dernier, un comité d'embauche a été mis sur pied pour l'embauche d'une permanence syndicale ainsi que d'une traductrice ou d'un traducteur. Il y a également été question des prochaines instances (le camp de formation hivernal, surtout!): un CoCo non-mixte va notamment avoir lieu en février pour l'organisation de la première édition du **Congrès Femmes de l'ASSÉ**.

Pour sa part, le conseil exécutif a continué plus sérieusement l'organisation du Congrès d'Hiver en collaboration avec des étudiantes et des étudiants de l'AECSF (Cegep de Saint-Félicien). Ce dernier aura lieu les **20 et 21 février prochains** à Desbiens, à une heure de Saint-Félicien. N'oubliez pas de vous inscrire en cliquant sur le lien suivant : http://www.asse-solidarite.qc.ca/?post_type=evenement&p=3303

Au niveau des relations externes, nous continuons à participer avec assiduité au Comité action et suivi de la Coalition Main Rouge qui a élaboré, entre autres, une **semaine d'actions dérangeantes** de la Coalition Main Rouge qui aura lieu du 21 au 27 février. Pour s'y inscrire, cliquez sur le lien suivant : <http://goo.gl/forms/HaXbpn9NTw>. Du matériel de mobilisation se trouve sur le site: <http://nonauxhausses.org/semaine-dactions/>

Aussi, nous avons assisté à plusieurs rencontres concernant plus spécifiquement l'éducation, notamment à la Table des Partenaires Universitaires (TPU) qui prépare actuellement une action de visibilité sur les campus, ainsi qu'aux rencontres des **États Généraux sur l'Éducation Supérieure** (à titre d'observateurs et d'observatrices). Ces rencontres servent pour le moment à déterminer la compatibilité de l'organisation des États Généraux avec nos mandats,

notamment comment y seront abordés les enjeux en éducation qui nous préoccupent actuellement et qui sont inquiétants pour l'avenir (**Rapport Demers** et déstructuration des CÉGEPs, etc.) Aux affaires internes, les secrétaires aux affaires internes ainsi que l'ensemble du conseil exécutif n'a pas chômé, et ce, dès le retour en classe. Il faut également savoir que le Cégep André-Laurendeau a amorcé un référendum considérant son affiliation lors des dernières semaines.

Aux communications, suite à la démission de notre secrétaire aux communications, Samuel-Élie Lesage (Secrétaires aux affaires académiques) a été nommé pour assumer les tâches d'attaché de presse. Sa première tâche a été de répondre à la nouvelle concernant la hausse des frais de scolarité des étudiantes étrangères et des étudiants étrangers. À l'information, l'heure est, notamment, à la confection de documents d'affiliation. En ce qui concerne les affaires académiques, le travail de recherche du CRAA (Comité Recherche et affaires académiques, en collaboration avec le secrétaire aux affaires académiques est en constante évolution. **Le mémoire "Une nouvelle hausse s'en vient"** est presque terminé. La révision finale étant effectuée, ce travail concernant le *Rapport Tremblay* (modulation des frais de scolarité, reconfiguration complète du financement des universités québécoises, etc.) sera bientôt disponible sur le site Internet de l'ASSÉ.

Pour conclure...rien n'est, en fait, terminé! Ne nous leurrions pas: le récent remaniement ministériel montre la volonté du gouvernement de continuer son minutieux travail de saccage de nos services publics. Avec Sam Hamad au Conseil du Trésor, François Blais au ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale, Martin Coiteux aux Affaires municipales et à la Sécurité publique et Pierre Moreau à l'Éducation, nous avons là un cocktail explosif qu'il sera de notre devoir de combattre dans les mois et années à venir.

Solidarité, combativité, et bonne soirée!

Le conseil exécutif de l'ASSÉ

BILAN – COMITÉ LÉGAL

(Déposé le 11 février 2016)

La réalisation des tâches usuelles du Comité légal a généralement pris la plus grande part du temps de travail du Comité : réponses aux courriels, suivi avec les différents groupes d'arrêtées, aide et soutien aux nouvelles personnes arrêtées, attribution de montants issus du Fonds des arrêté.e.s, accompagnement à la Cour, etc. Nous avons en outre travaillé extensivement sur une entente avec certaines avocat.e.s de Montréal lors de procès criminels de groupe ou lorsque des dossiers nécessitent du travail de recherche ou de rédaction supplémentaire de façon à clarifier la marche-à-suivre, ainsi que sur une proposition de modification du mandat du Comité.

En plus de la réalisation des tâches usuelles, le Comité légal a également organisé un événement d'information et de discussion sur l'invalidation du règlement 500.1 du Code de la sécurité routière avec la Ligue des droits et libertés et des avocat.e.s impliqu.e.s dans le processus de contestation constitutionnelle (1^{er} décembre 2015).

Ayant des effectifs réduits depuis le début d'année et les membres ayant d'autres obligations personnelles, le Comité se limitera aux tâches usuelles pour le reste de son mandat, mais se réjouit donc d'autant plus de la candidature de Charles Carrier-Plante sur le Comité légal!

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question, nous sommes désolé.e.s de ne pouvoir être présent.e.s au Congrès,

Solidairement,

Le Comité légal

legal@asse-solidarité.qc.ca

BILAN DU COMITÉ FORMATION DE L'ASSÉ

(Déposé le 16 février 2016)

Depuis le congrès des 24 et 25 octobre, le comité de formation s'est concentré sur son mandat principal : l'organisation des deux précédents camps de formation, un camp automnal tenu à l'Auberge du Baril Roulant de Val-David les 21 et 22 novembre, ainsi qu'un camp hivernal tenu au Collège de Valleyfield les 6 et 7 février derniers.

Rappelons tout d'abord que le congrès d'automne nous avait mandaté d'organiser un camp automnal. Après moult revirements, la municipalité de Val-David a chaleureusement accepté d'accueillir l'événement la semaine avant la tenue du camp. Le camp a réuni quelques 70 participant-e-s provenant en grande majorité des cégeps. L'horaire du camp s'inscrivait dans le cadre de la campagne de grève sociale des 1er, 2 et 3 décembre adoptée au Congrès d'automne. Les délais d'organisation se sont révélés très courts, bien que le camp se soit particulièrement bien déroulé. L'ambiance de Val-David a été fortement appréciée.

Plus récemment, le camp d'hiver s'est déroulé au Collège de Valleyfield. Il a réuni quelques 90 participant-e-s de provenance variée (mention d'honneur à la nombreuse délégation de Saint-Fé qui a fait le chemin !!!). Dans le contexte actuel, nous avons choisi d'organiser un camp plus théorique orienté vers certaines bases idéologiques ou culturelles de l'ASSÉ (la démocratie directe, l'éducation face au néolibéralisme, le langage de la domination) et d'en profiter pour aborder des sujets peu abordés (les enjeux LGBT, la crise syrienne, le bien-être collectif dans l'activisme). Malgré les actuelles réticences des Cégeps à accueillir les instances de l'ASSÉ, le collège de Valleyfield nous a tout de même acceptés sous plusieurs conditions. La bonne tenue de l'événement augure pour le mieux !

Pour la fin de son mandat, le comité de formation envisage de monter une banque de formatrices et de formateurs, qui serait rendu disponible aux associations locales, dans l'optique de faciliter le transfert de connaissance au sein de nos structures et de rendre la formation plus accessible aux bases militantes. En ce sens, veuillez nous contacter si vous avez envie de donner des ateliers et de faire partie d'une telle démarche.

Solidairement,

Comité de formation de l'ASSÉ

Marie-Ève Tremblay-Cléroux

Valérie Plante Lévesque

Charles Besner

PROPOSITIONS

0. OUVERTURE

0.1. Que le Congrès soit ouvert.

*Proposée par le conseil exécutif
(Déposée le 6 janvier 2016)*

1. PROCÉDURES

1.1. Praesidium

1.2. Adoption de l'ordre du jour

1.2.1. Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

0. Ouverture
 1. Procédures
 - 1.1. Praesidium
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3. Adoption du dernier procès-verbal
 2. Accueil des nouveaux membres
 3. Bilans
 4. Plan d'action
 5. Revendications
 6. Femmes
 7. Finances
 8. Élections
 9. Avis de motion
 - 9.1. Dépôt des avis de motion
 - 9.2. Traitement des avis de motion
 10. Varia
 11. Fermeture
- Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 6 janvier 2016)*

1.3. Adoption du dernier procès-verbal

1.3.1. Que l'on adopte le procès-verbal du Congrès des 24 et 25 octobre 2015.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 6 janvier 2016)*

2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

2.1 Que l'on accueille l'AEEH-UL au sein de l'ASSÉ

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 12 février 2016)*

3. BILANS

3.1. Que l'on tienne des caucus régions/centres urbains d'une durée d'une heure sur les structures de l'ASSÉ, suivi d'un bilan des discussions en congrès. Que Québec et Montréal soient considérées comme des centres urbains. Que les associations étudiantes à moins de 45 minutes d'un centre urbain soient dans le caucus «centres urbains».

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 6 janvier 2016)*

3.2. Que l'on tienne des caucus cégeps/universités d'une durée d'une heure pour faire un bilan de la mobilisation contre l'austérité depuis 2013, suivi d'un bilan des discussions en congrès.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 6 janvier 2016)*

3.3. Que l'on tienne une plénière de 1h sur l'orientation de la campagne «Un mouvement, dix milliards de solutions» d'ici le congrès annuel.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 6 janvier 2016)*

3.4. Que l'on tienne une plénière de 1h sur la prochaine campagne de l'ASSÉ en vue du congrès annuel.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 6 janvier 2016)*

4. PLAN D'ACTION

Considérant que depuis le début de la session d'automne plusieurs textes de réflexion ont circulé au niveau national à propos du rôle de l'ASSÉ et/ou de ses instances;

Considérant que plusieurs propositions qui visent à modifier le fonctionnement de l'ASSÉ ont été discutées en congrès depuis la même période;

Considérant que des congrès d'orientation ont suivis les grèves de 2005 et 2012 et que les

dynamiques présentes au national lors du printemps et de l'automne 2015 nécessitent des réflexions;

Considérant que plusieurs critiques faites lors du congrès d'orientation de 2005 et de 2013 que l'on peut retrouver dans les cahiers de mémoires partagés sur ASSÉ-SUPPORT sont encore pertinentes;

4.1. Que l'ASSÉ tiene un congrès d'orientation à l'automne 2016.

D'ici là, que l'on se penche sur les différents enjeux soulevés en vue du congrès et que les associations étudiantes consultent leurs membres en ce sens.

*Proposée par l'AFESH-UQAM
(Déposée le 13 janvier 2016)*

Considérant que l'ASSÉ est l'organisation étudiante la plus combative au Québec;

Considérant que, malgré vents et marées, cette dernière en est à sa 15ème année d'existence;

Considérant que cela mérite d'être souligné

4.2. Que l'ASSÉ organise un événement festif à coût nul pour souligner les 15 ans de l'ASSÉ, soit le 1er ou le 2 avril.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 1^{er} février 2016)*

5. REVENDICATIONS

6. FEMMES

7. FINANCES

Considérant que l'AEÉA-UL est victime, depuis plusieurs années, d'injonctions répétées, dans le but délégitimer les grèves syndicales estudiantines;

Considérant que l'AEÉA-UL est aux prises avec d'énormes difficultés financières, en raison d'un budget amputé par des frais d'avocate s'élevant à un montant de 4199,68\$, qui ne lui permettent pas de pouvoir fournir ses activités liées à son département, de pouvoir investir dans les projets de financement étudiant.e.s et de ne pas pouvoir payer ses cotisation à l'ASSÉ;

Considérant que l'ancien conseil d'exécutif avait déclaré.e.s s'occuper complètement du dossier des injonctions, en raison de fonds réservés pour ces mesures anti-démocratiques;

Considérant que, lors de la transition des exécutantes et des exécutants, les ententes ont été oubliées ou n'ont point eu de suivi, et que l'AEÉA-UL a reçu un montant d'environ 1200\$ des présents exécutants et présentes exécutantes, qui ne défraye pas la totalité des coûts de l'avocate;

Et considérant que le Fond D'entraide, d'après l'article 26 code de statuts et règlements,

fonctionne de la façon suivante : « Les associations étudiantes membres ayant peu de moyens financiers désirant bénéficier du fonds d'entraide [Doivent] en faire la demande en Congrès [...] »;

7.1. Que l'on attribue 3000\$ à l'AÉÉA-UL à partir du fonds d'entraide pour défrayer le montant de ses frais avocate amputant son budget, lui permettant ainsi une liberté action et un meilleur services auprès de ses membres.

*Proposée par l'AÉÉA-UL
(Déposée le 25 octobre 2016)*

7.2. Que l'on accorde un montant de 690\$ à l'AGEEPP pour payer les cotisations de deux sessions en retard datant de la dernière année.

*Proposée par l'AGEEPP-UL
(Déposée le 4 février 2016)*

7.3. Que l'on accorde un montant de 150\$ à l'AHCSSA à partir du fonds d'entraide lui permettant de demeurer membre de l'ASSÉ et de développer sa capacité à s'engager et à travailler aux côtés de l'ASSÉ.

*Proposée par l'AHCSSA-McGill
(Déposée le 11 février 2016, non-recevable (hors délai) selon l'article A26 des Status et Règlements de l'ASSÉ)*

7.4. Que le secrétaire aux finances présente les états financiers préliminaires de l'année 2014-2015 pour une durée de 10 minutes, suivi d'une période de questions-réponses de 15 minutes

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 16 février 2016)*

8. ÉLECTIONS

9. AVIS DE MOTION

9.1. Dépôt des avis de motion

9.2. Traitement des avis de motion

10. VARIA

11. FERMETURE

ANNEXES
